le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 2 — No 23 — Mercredi le 23 avril 1969

Vingtième "Cabane à Sucre"... vingtième succès!

Quand vous réussissez à attirer, à intéresser et à amuser au-delà de 2,000 personnes en sept ou huit heures, il n'y a pas à se tromper, vous avez connu un beau succès! Et c'est justement ce qu'ont réussi les organisateurs de la "Cabane à Sucre" d'Edmonton, la vingtième reprise consécutive de cet événement maintenant passé à la tradition franco-albertaine.

Les statistiques exactes ne nous sont pas encore disponibles, mais l'on sait qu'il y a eu approximativement 1,700 "entrées payantes" et si l'on ajoute à cela le nombre considérable d'enfants de moins de dix ans qui avaient été admis gratuitement, l'on en arrive facilement à plus de 2,000 personnes et probablement pas très loin de 2,500!

Les gens ne manquent pas, chaque année, de comparer la "Cabane" à laquelle ils assistent avec celles des années passées; celle de 1969 peut assez facilement souffrir ce genre de comparaison. Elle était généralement mieux organisée que celle de l'année précédente et, chose certaine, elle ne souffrait pas du manque d'espace qui avait été la principale caractéristique de cette dernière. En effet, les organisateurs avaient décidé de revenir en quelque sorte aux origines... au Pavillon des Ventes du Terrain de l'Exposition où l'on peut assez facilement recevoir plus de 3,000 visiteurs.

DES CREPES... A LA TONNE!

Ici et là, l'on pouvait entendre les visiteurs passer leurs commentaires: "Il y a plus de tire cette année"; "la tire est meilleure"; "les jeux sont plus intéressants" ou... au contraire, "les jeux sont moins intéressants!" Il nous a semblé en effet qu'il y avait eu plus de tire cette année, et surtour, qu'elle était offerte de façon beaucoup plus régulière. Chose certaine, le maître-sucrier a utilisé pas moins de 75 gallons de sirop pour la préparation! En passant, mentionnons que cette responsabilité avait été confiée à M. Irénée Turcotte, un ouvrier de la première heure, et qu'il a abattu, seul, un travail de géant.



Le grand responsable de la 20e Cabane à Sucre d'Edmonton, Jacques LeClair, président de la Régionale Edmonton de l'A.C.F.A.

Quant aux jeux, autant de personnes autant d'objections semble-t-il. Les uns préféraient le choix offert chette année, les autres pas. De toute façon, il y en avait pour jeunes et vieux et il nous a semblé que l'activité dans ces parages avait été constante tout au cours de la soirée. Puisque l'on en est aux kiosques, mentionnons-en quelques autres: celui des produits de l'érable, celui des tuques, celui des peintures et travaux à l'aiguille, celui de "l'oncle Normand". Il y avait aussi, plus en retrait, la présentation de films de l'O.N.F. Il y avait encore, pour la plus grande joie des jeunes, la participation d'un clown - un vrai de vrai, en chair et en os! - se promenant ici et là dans la salle gardant toujours avec lui sa petite mallette contenant mille et un trucs!

Il y avait aussi la cuisine... qui fut à la fois un succès et, il faut bien le dire, un échec. D'une part succès parce que l'on a servi plus de 800 repas - l'on a même épuisé totalement tout ce qu'on avait préparé de soupe aux pois, fèves au lard et crêpes - mais aussi échec ou point faible en raison de la grande lenteur à se faire servir. A certains moments la ligne d'attente paraissait interminable et nombreux sont ceux qui ont dû attendre plus d'une heure... Les organisateurs de la prochaine Cabane se doivent de trouver le remède à cet inconvénient sé-

(suite à la page 4)

DE LA TIRE...?



...pas méchant "pantoute"!

A.E.B.A.

Vers la création d'un "Conseil de Spécialistes"?

Le Conseil d'administration de l'Association des Educateurs Bilingues de l'Alberta s'est réuni samedi dernier au Collège Saint-Jean, en assemblée régulière. Bien que l'ordre du jour fût assez court, et du reste assez vite épuisé, il n'en comportait pas moins certains points particulièrement intéressants et importants.

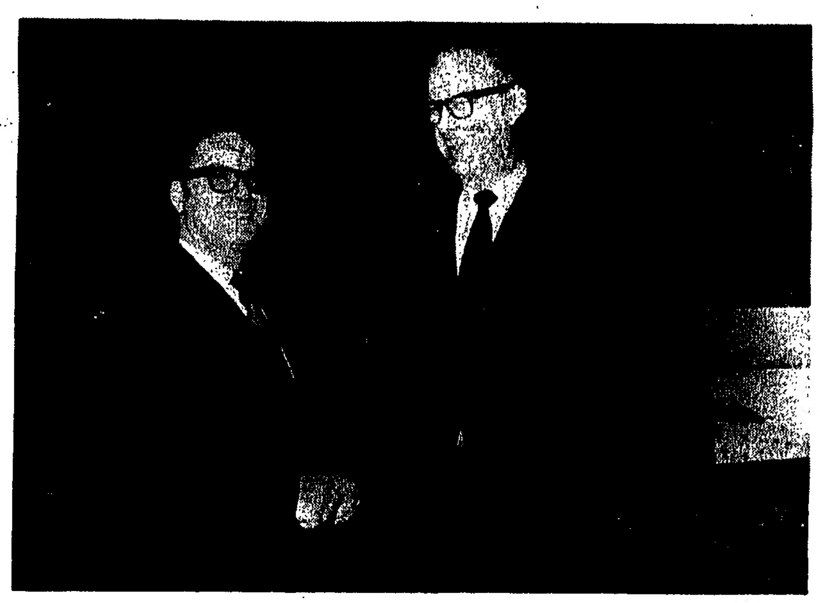
Il y a déjà quelque temps, l'on avait soumis aux divers cercles de l'association pour connaître leurs réactions et commentaires la question de la formation éventuelle d'un "Conseil de Spécialistes" de l'enseignement en français, équivalent francophone ou à peu près de l'actuel "Specialists' Council" de l'Alberta Teachers' Association.

De ces réactions et commentaires des cercles, il ressort que tous sont favorables au projet qui aura, entre autres effets, de regrouper ensemble tous les professeurs qui parlent français. Le Conseil d'administration a donc autorisé le président de l'A.E.B.A. à poursuivre les démarches déjà amorcées auprès des autorités de l'ATA.

PARTICIPATION AU CONGRES DE L'ACELF

Le Conseil a également procédé à la nomination de ses délégués officiels au prochain congrès annuel de l'Acelf (Association canadienne des Educateurs de Langue française) qui doit avoir lieu ici même à Edmonton en août prochain. Les représentants de l'A.E.B.A. seront donc le Président (qui sera alors M. Olivier Lafleur de St-Paul, élu par acclamation de façon non encore officielle), le Vice-président dont le nom sera connu dans quelques semaines, après les élections, la Secrétaire, Soeur Marguerite Villeneuve, c.s.c., de Donnelly et le Trésorier, M. Armand Laing de Bonnyville.

(suite à la page 4)



Un visiteur remarqué et... remarquable, tant pas sa stature que par la fonction qu'il occupe, le Premier ministre de l'Alberta M. Harry Stom que l'on voit ici en compagnie du nouveau président général de l'A.C.F.A., le Dr Roger Motut.

HAUSSE PROCHAINE DU COÛT DE L'ABONNEMENT

Autant il y a des jours et des occasions où il est agréable d'écrire, de rapporter ou de commenter, autant il nous pèse quelquefois de devoir dire ce que l'on souhaiterait bien ne pas devoir dire, ne pas devoir annoncer.

Le titre qui coiffe notre article est clair, précis, brutal; il est aussi bien réel. En effet, c'est à regret que nous devons le faire, mais à compter du 1er juin prochain le prix de l'abonnement au Franco-albertain subira une hausse; il en coûtera alors $5.00 pour l'abonnement d'une durée d'un an et $9.00 pour celui de deux ans. Cette mesure, nous nous en doutons bien, ne sera pas des plus populaire; elle était toutefois inévitable.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

TROISIEME FOIS -

Si vous êtes amateur de statistiques, nous pouvons vous dire qu'il s'agit de la troisième augmentation en quarante ans (le Franco-albertain étant, comme on le sait, successeur de La Survivance). En 1928, au moment du lancement de la nouvelle publication, il en coûtait $2.00 par année au lecteur. Le 1er septembre 1951, donc 23 ans plus tard, le prix passait à $2.50. Le 4 janvier 1961, après dix autres années d'opération, le coût de l'abonnement augmentait cette fois à $3.50; et le 1er juin prochain, il passera à $5.00.

Est-il besoin de dire que depuis 1961 les dépenses auxquelles nous devons faire face n'ont cessé de s'accroître? L'on pourrait mentionner plusieurs item: papier, encre, impression, salaires, etc. Nous ne nous arrêterons qu'à un seul, le dernier en lice... celui qui a fait déborder la coupe: l'augmentation des frais d'envoi.

Celui-là, c'est à l'honorable ministre des Postes que nous en sommes redevables. En vertu des dernières modifications apportées par le Parlement aux tarifs postaux, principalement ceux qui touchent l'envoi de journaux par la poste, nous nous retrouvons devant une hausse de frais d'envoi de pas moins de 400% - oui, oui, vous avez bien lu 400%! Nous n'en voulons faire qu'un seul commentaire: ce serait tellement merveilleux si seulement... le service que l'on nous donne en retour pouvait s'accroître d'autant!

ENTREPRISE DEFICITAIRE -

Il est de notoriété publique que sous un nom ou sous l'autre, notre journal n'a jamais réussi à faire ses frais. En ce sens les années se suivent et se ressemblent... nous devons faire appel à l'Imprimerie La Survivance pour teinter de bleu le bilan financier rouge que nous lui présentons annuellement! Raison de plus pour nos compatriotes, individus ou institutions, de lui confier leurs travaux d'impression puisque cela nous aide indirectement. Mais en un sens, il est presque normal qu'il en soit ainsi; ni les fondateurs, ni ceux qui les ont suivis à la barre n'ont jamais espéré réaliser quelque gain que ce soit en publiant un hebdo français. Et si jamais il devait y avoir bénéfice, elle est longue la liste de choses (services ou équipement) dans lesquelles on pourrait réinvestir le profit réalisé. Mais ne rêvons pas en couleurs, nous serions bien heureux (et sans doute aussi, bienheureux

VIENT DE PARAITRE

Faire sa mort comme faire l'amour

par Pierre TURGEON

Cette oeuvre, quand on l'aura lue, apparaftre sans doute comme l'une des plus implacables de notre jeune littérature. La cruauté, universellle, y est douce. Le dégoût, dévorant. Personnages mythiques s'il en est, ceux de Pierre Turgeon se dévorent le coeur et assistent, attentifs, inertes, à l'écroulement de l'espoir. De l'espoir il ne restera que l'obscène carcasse. Un regard neuf, obsédant, nomme la réalité:

"L'araignée qui tisse des toiles que l'aube irise; la guêpe noire qui pond dans les entrailles d'un scarabée paralysé, afin que ses larves aient de quoi se repaftre; les scorpions, les cafards, tous ces insectes, implacables volontés de se perpétuer dans l'absence de pensées, distillaient leur venin des millions d'années avant notre venue. Aujourd'hui, ils engraissent, gagnent du terrain. Les villes réverbèrent l'éclat sombre des fourmilières. L'homme n'est jamais acquis à lui-même. La moindre distraction l'appesantit d'un corselet noir. Vous laissez un ami et retrouvez une termite".

Mais Faire sa mort comme faire l'amour est aussi une naissance, combien douloureuse, à la parole, à la vie. Retiré dans un monastère, l'auteur s'est enterré pour émonder et fouiller ses entrailles. Il déposera son coeur sur un mouchoir blanc qu'il imbibera de sang. En attendant, il "allume le four crématoire à souvenirs et à sentiments".

Faire sa mort comme faire l'amour, par Pierre Turgeon, est en vente au prix de $2.50. Distributeur exclusif: L'Agence de distribution Populaire, 1130 est, rue de la Gauchetière, Montréal.



C'est cette jolie adolescente de 16 ans, Jewel McAvany de Montréal, qui a remporté le nouveau titre de Miss Teenage Canada. Sa victoire lui vaut une bourse d'étude de $2,000 ainsi que divers autres prix. Jewel est en 12e année et sa matière préférée est la trigonométrie (93 aux derniers examens!).

Air Canada a fêté ses 30 ans

MONTREAL - Il y a eu trente ans le 1er avril, Air Canada établissait un service-passagers transcontinental en offrant les premières liaisons Montréal-Vancouver.

Le 1er avril 1939, deux modestes appareils Lockheed 14H de 10 places entreprenaient la traversée du continent, l'un vers l'est à partir de Vancouver, l'autre vers l'ouest à partir de Montréal.

Celui-ci quitta Montréal à 21h. et fit escale à Ottawa, puis à North Bay, où les passagers montèrent à bord d'un autre Lockheed, qui avait décollé de Toronto à 22h.30. L'avion s'arrêta à Kapuskasing, Winnipeg, Regina, Lethbridge et atteignit enfin Vancouver à 11h.35 le lendemain matin, après 17 heures et 35 minutes de vol.

L'avion de Vancouver décolla à 18h.45, se posa sur la piste de Toronto le lendemain matin à 11h.50 et parvint à Montréal à 12h.50, ayant ainsi franchi la distance en 15 heures et cinq minutes.

Les jets d'Air Canada traversent maintenant le pays en un peu plus de six heures, en comprenant l'escale à Toronto.

La Société offre 12 vols transcontinentaux par jour, et ce nombre sera porté à 16 durant l'été.

Le DC-8 moderne franchit facilement les Rocheuses, mais elles constituaient un obstacle redoutable en 1939. Les avions devaient alors faire escale à Lethbridge pour éviter l'accroissement d'altitude de 2,000 pieds qu'aurait exigé la liaison directe Calgary-Vancouver.

Les arpenteurs durent établir un tracé à travers les montagnes plutôt qu'au-dessus.

Air Canada devra emprunter plus de $300 millions d'ici 5 ans

OTTAWA - L'expansion d'Air Canada l'obligera au cours des cinq prochaines années à contracter des emprunts de plus de $300,000,000 destinés à l'acquisition de nouveau matériel et de terrains.

"L'avenir apparaît très prometteur", a déclaré M. Yves Pratte, président général de la Société dans le rapport annuel d'Air Canada couvrant l'année 1968 et qui a été déposé aux Communes par le ministre des transports, M. Paul Hellyer.

M. Pratte souligne qu'il y a tout lieu de prévoir que la croissance rapide du transport aérien dans la dernière décennie se poursuivra et même s'accentuera dans les prochaines années.

Toutefois, ses bénéfices nets annuels $8,184,000 en 1968 ne seront pas suffisants pour défrayer cette expansion.

C'est pourquoi, explique-t-il, l'expansion future exigera des mises de fonds considérables et Air Canada prévoit qu'elle aura besoin de plus de $300,000,000 "de sources extérieures".

M. Pratte note qu'avec l'avènement de gros jets, construits au coût de plusieurs millions de dollars, l'exploitation des longues lignes sera une condition nécessaire de la rentabilité.

Air Canada, dit-il, s'efforcera, en particulier, de s'assurer de nouvelles escales méridionales pour corriger les fluctuations saisonnières du trafic, qui sont encore, selon lui, plus prononcées dans le cas d'uns transporteur de l'hémisphère nord.

M. Pratte rappelle que la Société a passé d'importantes commandes de matériel en 1968, dont une de trois Boeing 747 qui seront livrés en 1971.

Ces appareils pourront transporter 369 passagers à une vitesse de 600 milles à l'heure.

D'autre part, Air Canada a également signé une lettre d'intention relative à 10 triréacteurs Lockheed L-1011, pouvant transporter 270 passagers à une vitesse de 565 milles à l'heure.

M. Pratte révèle que l'on prévoit que six de ces appareils seront en service dès 1972.

Les bénéfices nets de la Société en 1968 s'établissent à $8,184,-000 comparativement à $3,547,-000 en 1967.

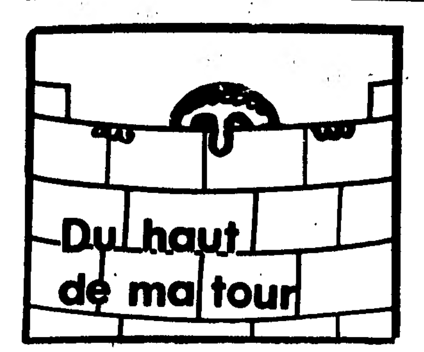
C'est la 15e fois au cours des 18 dernières années et la sixième fois d'affilée que la Société annonce un bénéfice.

En 1968, dit-on dans le rapport, la Société a pu abaisser "sensiblement" les frais moyens et améliorer le revenu-passagers moyen.

Les revenus d'exploitation se sont accrus de 12 pour cent en atteignant $387,628,000 tandis que les dépenses ont été de $359,610,000, soit une augmentation de 9 pour cent.

Selon M. Pratte, l'augmentation des dépenses est attribuable à la hausse des salaires ainsi qu'à celle des prix des matériaux et des services.

C'est au cours de l'été dernier qu'Air Canada a relié directement pour la première fois l'Ouest canadien à l'Allemagne et à la Scandinavie.



Une bactérie unique en donne 2 en une demi-heure, ce qui représente 100,000 milliards de bactéries en 24 heures. Si ces conditions demeuraient favorables, la descendance d'une bactérie unique occuperait, en quelques jours, un volume égal à celui de notre planète tout entière.

*****

A l'âge adulte, le ver de terre fabrique environ une demi-livre d'humus par an. Comme il est courant d'en trouver 50,000 dans un acre de sol normal, on peut estimer la production annuelle de l'espèce à 12 tonnes et demie de terre arable par acre!

*****

Sur 2,138,688 livres de poisson de toutes espèces pris au Québec en 1966, l'anguille comptait pour 27% du total. La pêche à l'anguille, qui n'intéresse pas les amateurs, se fait surtout le long du Richelieu et le long du Saint-Laurent, jusqu'à Tadoussac sur la rive nord et Rimouski sur la rive sud.

En 1968, les touristes ont dépensé $992 millions

Les estimations préliminaires démontrent que les touristes ont dépensé au Canada, l'année dernière, $992,000,000, tandis que les voyageurs canadiens ont dépensé environ $1,000,000,000 à l'étranger, ce qui laisse un déficit de $8,000,000.

Le Bureau fédéral de la statistique rapporte un déclin considérable dans le tourisme au Canada, depuis 1967 - l'année du centenaire et de l'Expo - mais une augmentation en comparaison de 1966.

L'année du centenaire, le Canada a enregistré un surplus de $427,000,000 au compte du tourisme, alors que les visiteurs étrangers ont dépensé approximativement $1,304,000,000 au Canada, alors que les Canadiens ont dépensé environ $877,000,000 à l'étranger.

En 1966, le déficit de tourisme avait été de $60,000,000, alors que les visiteurs étrangers avaient dépensé au Canada $840,000,000, et les Canadiens voyageant à l'étranger, environ $840,000,000.

Aux USA

Les voyageurs venant des Etats-Unis ou y allant, qui constituent la plus grande partie du tourisme, ont donné au Canada un surplus de $198,000,000, soit $549,000,000 de moins qu'en 1967, mais $192,000,000 de plus qu'en 1966. Ce surplus n'a pas suffi à équilibrer le déficit sur les voyages à l'étranger, qui a été l'année dernière de $260,000,000.

Les véhicules qui ont traversé la frontière pour entrer au Canada, au cours de l'année, ont été de 25,159,900 - 12,693,000 visiteurs non-résidants et 12,466,900 Canadiens rentrant au pays. Les non-résidants entrant au Canada ont été de 2.1 pour cent moins nombreux qu'en 1967, mais de 10.5 pour cent plus nombreux qu'en 1966. Les automobilistes canadiens revenant au pays ont été de 8.6 pour cent plus nombreux qu'en 1967, et de 9.2 pour cent plus nombreux qu'en 1966. Le nombre de touristes américains arrivant par avion, chemin de fer, autobus ou bateau, l'année dernière, a été de 2,594,000, soit 902,500 ou 25.8 pour cent de moins qu'en 1967, mais 19.8 pour cent de plus qu'en 1966.

Le nombre des Canadiens qui sont rentrés au pays par des moyens de locomotion autres que l'automobile a augmenté de 10 pour cent depuis 1967, pour atteindre le chiffre de 1,807,500.

Les chiffres concernant les visiteurs européens au Canada n'ont pas été compilés. Le nombre de Canadiens rentrant d'Europe l'année dernière a été de 538,181, soit 23.1 pour cent de plus qu'en 1967.

VIVE LA DIFFERENCE!

Le maître d'école, essayant de donner au jeune élève une idée de la relativité:

-Voyons, prenons une puce et un éléphant. Il y a une différence, n'est-ce pas? Eh bien, laquelle?

L'écolier hésite, cherche, puis soudain, d'un ton triomphant:

-Un éléphant peut avoir des puces, mais une puce ne peut pas avoir des éléphants.

Le prix des autos: Pépin veut la parité avec les Etats-Unis

OTTAWA - Le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a donné l'assurance à la Chambre qu'il déployait tous les efforts voulus en vue d'obtenir la parité de prix pour les automobiles aux Etats-Unis et au Canada.

Le ministre répondait alors à une question de M. Alfred Hales, PC-Wellington, qui venait de souligner que la nouvelle voiture Maverick de Ford, fabriquée au Canada, allait se vendre $380 moins cher aux Etats-Unis.

M. Pépin a repris que cette nouvelle voiture, si l'on tient compte de la différence dans les taxes et la valeur des devises, coûtera en réalité $100 environ moins cher aux Etats-Unis.

Le cuivre

Par ailleurs, M. Pépin a assuré les Communes que le gouvernement prendra les mesures requises pour éviter une pénurie de cuivre au Canada.

Dans une déclaration distincte, il a dit que le gouvernement gardait l'oeil sur les prix du bois.

Les porte-parole des partis d'Opposition ont généralement bien accueilli la déclaration du ministre touchant le cuivre mais ont critiqué sévèrement celle touchant les prix du bois.

M. Pépin a déclaré que s'il survenait une pénurie de cuivre dans l'industrie canadienne le gouvernement retirerait ou suspendrait les permis d'exploitation ou bien s'assurerait du réemploi des déchets de cuivre.

M. Stanfield a formulé l'espoir que de telles mesures seront prises bien à temps pour éviter toute pénurie de cuivre.

Transport du bois

Au sujet des prix du bois, M. Pépin a déclaré que le gouvernement avait invité les sociétés des chemins de fer à fournir suffisamment de wagons pour le transport des produits du bois.

Il a ajouté que des discussions avec l'industrie du bois avaient cours pour s'assurer que celle-ci cherche à maintenir un équilibre entre l'offre et la demande de ses produits. Par ailleurs, le ministère de la Consommation avait l'oeil ouvert dans sa surveillance de tout développement de monopolisation dans l'industrie du bois.

Graham Bell fut d'abord professeur auprès des sourds-muets

WASHINGTON - Petite-fille d'un homme célèbre, Mme Joseph Marion Jones, de Washington, a toujours été fière de l'aide apportée aux sourds par son illustre ancêtre dont les inventions lui avaient valu une renommée mondiale.

Son grand-père était Alexander Graham Bell, inventeur du téléphone, et qui fut, à l'origine professeur auprès des sourds-muets.

Bell avait écrit à la main un petit livre illustrant des symboles et images pouvant servir aux handicapés.

On vient maintenant de publier à 1,000 exemplaires une édition de ce livre. Cet ouvrage, dont les droits d'auteur appartiennent à l'Association Alexander Graham Bell pour les sourds, est intitulé "The Sanders Reader".

Une technique encore en usage

George Sanders, alors un garçonnet de six ans, ne pouvait parler lorsqu'il devint l'élève de Graham Bell, à Boston, en 1873.

"Le petit livre est la reproduction exacte du texte de mon grand-père, a dit Mme Jones. C'est la présentation d'une technique qu'il avait mise au point pour enseigner à George Sanders les mots et la façon de les exprimer", a-t-elle précisé.

Elle a également attiré l'attention sur l'emploi des images que l'auteur avait découvert et collées à côté des récits qu'il avait lui-même composés.

Mme Jones a souligné que son grand-père utilisait un langage naturel; mettant l'accent sur le son vocal, plutôt que le style classique employé à cette époque dans les écoles pour les sourds.

"Toutes les techniques indiquées par Alexander Graham Bell dans ce petit livre sont aujourd'hui en application dans l'enseignement pour les sourds, soit 100 ans après," de déclarer fièrement Mme Jones.



Le ministère fédéral du Commerce et de l'Industrie vient de publier un rapport dans lequel il fait état de ce que les opportunités de pénétrer les marchés de l'Union soviétique et des autres pays communistes sont plus ou moins rares. Toutefois, le ministère croit que les chances sont meilleures pour les compagnies faisant affaire dans les domaines de l'équipement de base pour les moulins de pulpe et papier, les mines, l'huile et le gaz naturel.

EDITORIAL

Une aide plus nécessaire que jamais

C'est avec beaucoup d'étonnement que nous avons entendu à la radio d'abord, puis lu dans certains journaux une dépêche de la Presse canadienne selon laquelle l'ancien président de l'A.C.F.A. M. Gérard Diamond avait déclaré qu'il était possible "que le ministère des Affaires culturelles du Québec supprime son assistance financière aux groupes canadiens-français de l'Ouest, particulièrement le subside de $2,000 offert annuellement pour des bourses d'étude".

Fort heureusement, nous avons appris de la même façon quelques heures plus tard que cette nouvelle était fausse. Interrogé en Chambre par un membre de l'opposition, le titulaire de ce ministère, M. Jean-Noël Tremblay a en effet déclaré que le gouvernement du Québec continuerait de fournir de l'aide aux groupes francophones minoritaires du reste du Canada, que les prévisions budgétaires de son ministère tenait compte de cette aide et qu'il prévoyait dépenser en 1969-70 environ $150,000 (la même somme que l'année précédente) sous ce chapitre.

Tant mieux! Car le retrait de la somme versée au Secrétariat de l'A.C.F.A. ou celle spécialement versée en bourses aurait été tout simplement désastreuse pour nous. Ces octrois, loin d'être un luxe, sont d'absolue nécessité pour l'Association et le travail qu'elle fait.

La somme reçue du Québec représentait jusqu'à ces dernières années environ le tiers du budget annuel de l'A.C.F.A. Depuis, ce pourcentage tend à diminuer graduellement mais très régulièrement; il est probablement maintenant passé à 25% des prévisions budgétaires et s'achemine rapidement vers 20% si ce n'est déjà atteint. Devant ce fait, inutile de chercher de midi à quatorze heures pour comprendre comment il se fait que l'A.C.F.A. se tourne de tous les côtés, que ce soit au fédéral, au provincial ou ailleurs, pour trouver l'aide supplémentaire au montant recueilli grâce au Plan de Sécurité familiale pour boucler son budget.

Quant aux bourses, elles ont déjà permis à certains étudiants de terminer ou de parfaire leurs études ce qui, en retour, profite directement depuis à toute la communauté francophone de l'Alberta.

Le Québec, comme les autres provinces (et peut-être même plus) a grandement besoin de revenus supplémentaires et ne peut se payer le luxe de dissiper à droite et à gauche ceux qu'ils possèdent déjà; c'est entendu et nous le reconnaissons. Mais s'il désire vraiment jouer le rôle de foyer culturel de la francophonie canadienne comme il l'affiche, non seulement se doit-il de maintenir, comme vient de l'affirmer M. Tremblay, son aide aux minorités francophones du reste du pays, mais encore devra-t-il songer -- et très sérieusement -- à l'accroître. C'est évidemment au gouvernement québécois qu'il appartient de décider quelle forme prendra cet accroissement: aide financière accrue, établissement de "maisons du Québec", échanges culturels, etc., etc. Chose certaine, il y a besoins et urgence de besoins! et il serait absolument impensable que le Québec se désiste au moment où l'on a le plus besoin de lui, au moment où son aide et sa contribution peuvent être les plus effectifs et les plus marquants.

Jean-Maurice OLIVIER

Hausse de l'abonnement...

devant la postérité!) si seulement l'on pouvait boucler le budget.

Même avec cette nouvelle majoration, nous ne croyons pas pouvoir y arriver encore cette année. D'autre part, et sans avoir fait enquête sur le sujet, nous croyons pouvoir dire qu'ils sont rares les journaux, quotidiens ou hebdos, qui ont maintenu le même prix d'abonnement depuis 1961; la mesure que nous prenons aujourd'hui n'est donc pas exagérée.

Mais une réaction qui ne manquera pas de nous parvenir sera sans doute la suivante: pourquoi, au lieu d'augmenter le prix de l'abonnement, ne cherchez-vous pas à augmenter le nombre de vos abonnés? Et pourquoi ne pas augmenter vos revenus d'annonces?

CAMPAGNES D'ABONNEMENTS

A quoi nous devrons répondre, comme nous l'avons toujours fait et aussi les autres avant nous, qu'il n'y a rien que nous aimerions mieux que de pouvoir quadrupler, quintupler même le nombre de nos lecteurs. Mais comment y arriver? La formule magique, vous la connaissez, vous?

Présentement nous faisons de notre mieux pour augmenter le tirage en organisant des campagnes d'abonnement. Aussi insuffisant que ça puisse être, c'est le seul moyen économiquement et factuellement réalisable dont nous disposons...

Et puisque nous parlons de campagnes d'abonnement, disons aussi que nous ferons tout notre possible pour terminer, ou presque, les présentes campagnes régionales avant la hausse de tarif. Nous devrons nous organiser à la hâte, mais il y aura campagne dans toutes les régions, sauf celle de la Rivière-la-Paix, du 5 au 12 mai prochains. Il y aura aussi campagne à Edmonton, mais à cause des problèmes particuliers que l'on rencontre dans les villes, il est fort peu probable que nous puissions avoir le temps voulu pour nous y bien organiser; alors si vous voulez bien passer le mot...

Pour en revenir aux objections et réactions que suscitera notre décision... l'on nous dira d'obtenir plus d'annonces, c'est certain. Certain travail a déjà été entrepris en ce sens; mais il est certain qu'il nous faudrait un spécialiste en la matière. Encore faut-il le trouver et lui garantir un salaire convenable et proportionnel à ses qualifications; encore faut-il bien se faire à l'idée que l'annonce est directement proportionnelle au tirage et au rayonnement d'un journal. Encore faut-il aussi savoir que nos tarifs d'annonce ont subi des hausses beaucoup plus fréquentes que celles de l'abonnement... et que les annonceurs ne sont pas un citron que l'on presse au besoin et "ad infinitum". Encore faut-il enfin réaliser que notre journal est beaucoup plus une oeuvre qu'une industrie et qu'il ne doit jamais devenir un catalogue, tout au moins habituellement.

D'accord, ce n'est pas agréable d'apprendre que le prix de son journal sera augmenté. Nous voulons bien croire que l'on refuse de s'y abonner parce que l'on ne sait pas lire... parce que l'on n'aime pas la personnalité ou le style du rédacteur... ou parce que l'on n'approuve pas l'orientation donnée au journal.

D'accord nous avons aussi chez nous des gens moins fortunés, des pauvres, des indigents.

Mais refuser de s'y abonner parce qu'il coûte trop cher, c'est pousser un peu loin la note, c'est faire preuve de mauvaise foi ou d'ignorance des faits.

Si nos coûts de production ont augmenté, il n'y a pas que cela qui a augmenté; les salaires aussi, le revenu des particuliers aussi a augmenté. Alors... S'il était parmi nous, M. de LaPalice qui s'y connaissait bien saurait nous dire que 50 éditions par année, à $5.00 par année, cela ne fait toujours que 10 sous la copie! Est-ce vraiment trop demander, 10 sous par semaine?

J.-M. O.

Vingtième "Cabane"... vingtième succès!

(suite de la page 1)

rieux. La solution est sûrement dans le service plutôt que dans la "production"; en effet un rapide coup d'oeil durant la soirée nous a permis de constater que les cuisiniers étaient "en avant"... et ce qui retardait le plus, c'était la lenteur des gens à se servir des condiments mis à leur disposition, surtout ceux qui s'étaient procuré des "chiens-chauds".

PRESENCE DE M. STROM -

Mais malgré cette réserve au sujet des repas, redisons que la Cabane a remporté un beau succès. Mentionnons la présence de plusieurs personnalités albertaine, de ministres, de députés, et en particulier celle du Premier ministre Harry Strom. Si c'était la 20e Cabane et la 20e fois que l'on invitait le Premier ministre de la province... c'était la première fois que ce dernier acceptait, et c'est tout à l'honneur de M. Strom d'avoir dérogé à la ligne de conduite adoptée par son prédécesseur.

M. Strom, incidemment, était accompagné de son épouse et de l'une de ses filles. Au nombre de ceux que nous avons également vus: l'honorable Edgar Gerhardt, l'honorable Gordon Taylor, MM. Yurko et Buck, députés, l'honorable Marcel Lambert... et il y en eut sûrement d'autres!

Qulques mots en terminant de la soirée récréative. L'ouverture fut faite par M. Lucien Lorieau qui avait été invité à chanter O Canada, après quoi le maître de cérémonies de la journée, le Dr Aimé Arès (qui, en passant, avait fait du très bon travail) céda le micro à son successeur pour la soirée: André Roy de CHFA.

La foule put danser au son de l'orchestre des "Macjacks"... et se reposer en écoutant le tour de chant de Lise Dubuc (qui a fait très bonne impression) accompagnée de l'orchestre des Musi-Q-Aires.

Ce vingtième anniversaire de la Cabane a donc été bien fêté et tout le mérite en revient aux principaux organisateurs, le Comité responsable de la Régionale Edmonton et le responsable, M. Jacques LeClair, ainsi que tous ceux qui ont participé à l'organisation ou à la réalisation. A l'an prochain pour la 21e...!

Correction

Nous avons pu donner l'impression, dans le numéro de la semaine dernière, que le Collège Saint-Jean allait cesser d'accepter des pensionnaires dès septembre prochain.

En effet, cette erreur s'est glissée en page 8, dans le condensé des rapports présentés à l'assemblée générale de l'A.C.F.A.

Pour qu'il n'y ait pas d'erreur possible... corrigeons en disant que le Collège acceptera bel et bien des pensionnaires au cours de 1969-70 et que si cette politique est abandonnée, elle ne le sera pas avant septembre 1970!

N.D.L.R.

Vers la création d'un...

(suite de la page 1)

L'on a également discuté du Voyage Interprovincial Albertain (VIA) et le Conseil d'administration de l'A.E.B.A. est unanimement d'avis que ces voyages doivent se poursuivre. Afin d'établir une politique pour l'année prochaine, il a été décidé d'inviter l'Exécutif de VIA à une prochaine rencontre afin de discuter avec lui de ses problèmes et de ses buts.

D'autre part, l'on a également pris connaissance des deux possibilités suivantes: d'abord la possibilité d'obtenir les bandes sonores pour le cours "Le français parlé" au cours secondaire... également de la possibilité d'accueillir en Alberta la Révérende Soeur Yolande, de Sherbrooke, spécialiste de la méthode dynamique. Cette dernière qui n'est pas une inconnue dans notre province, pourrait en effet y revenir en juin et juillet prochains.

Dernière question à l'ordre du jour de cette réunion, les premiers préparatifs de la prochaine assemblée annuelle de l'association qui sera tenue en octobre prochain. L'on a adopté en principe le choix d'un thème: "L'école et la famille en éducation bilingue". Il va sans dire que ce thème n'est en rien officiel puisque l'assemblée n'aura lieu que le 4 octobre et qu'il y aura bon nombre d'autres réunions où l'on en rediscutera avant de l'accepter définitivement.

En terminant mentionnons une autre possibilité, en rapport avec la tenue de l'assemblée annuelle celle-là: la venue et la participation d'un ministre en vue du Cabinet québécois.

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:

10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta

Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:

1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00

U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

réflexions

par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.



Pour une Eglise séduisante!

Je l'avoue sans fausse honte: je suis amateur de hockey. Et, naturellement, je suis un partisan, un brin fanatique de nos Canadiens. Je m'efforce d'oublier qu'ils s'inscrivent dans une organisation commercialisée, soumis à une épreuve physique et psychologique quelque peu inhumaine, et me contente d'admirer tout uniment leur vitalité, leur fougue et le coeur qu'ils ont au ventre. Et plus encore leur esprit d'équipe. Je n'ai, d'ailleurs, jamais compris qu'on puisse reprocher à Claude Ruel d'être trop copain avec ses joueurs. C'est sans doute parce qu'ils se sentent aimés, comme hommes, que nos Canadiens fournissent, à l'occasion, ce petit effort supplémentaire... qui transforme une défaite en une victoire. Je souffre toujours un peu de savoir que l'on conspue un joueur qui déçoit, provisoirement: on oublie trop légèrement que ce joueur est un être humain, qu'il peut avoir ses ennuis, ses inquiétudes ou, tout simplement, ses malaises physiques. Qui pourrait se vanter d'être toujours d'attaque à son travail, beau temps, mauvais temps?

J'admire, donc, spécialement l'esprit d'équipe de nos Canadiens. Parce que voici une denrée qui n'est pas nécessairement de consommation courante. On y vient de plus en plus, par bonheur. Et pour le plus grand profit de notre communauté humaine. Tout ce qui s'accomplit de bien dans le monde est toujours le fruit d'une concertation: il y a des chefs de file, c'est vrai, qui connaissent une terrible solitude (c'est la rançon de leur action de pionniers) mais ils appellent malgré tout la collaboration.

Jean XXIII aura été le prophète, par excellence, de l'esprit d'équipe dans l'Eglise et dans le monde. Avec ses mots de tous les jours, il invitait les chrétiens, d'abord, à retrouver le style qui caractérisait les premières communautés chrétiennes: celui d'une vraie fraternité. Les bousculades que connaît l'Eglise d'aujourd'hui s'expliquent, pour une part, par la révolution exigée pour un ressourcement profond de l'Eglise, qui doit retrouver à l'état pur, pour ainsi dire, le projet du Christ. Essentiellement, le Christ n'a voulu qu'une chose: grouper en équipes fraternelles tous ceux qui croiraient à l'amour, à la vie et à l'espérance. En équipes fraternelles... et pas seulement en juxtapositions artificielles.

L'Eglise d'aujourd'hui ne sera séduisante que dans la mesure où les chrétiens, d'un même arrondissement d'abord, développeront, entre eux, une vraie fraternité: sensible. On admettra volontiers que nous voici provoqués par une exigence impérative: renoyauter, dans une joyeuse unité des coeurs, nos grands ensembles humains, terriblement anonymes et froids. Je ne pense pas seulement à la solidarité plus ou moins équivoque qui naît entre citoyens d'un même patelin: on se tient entre soi et soi, parce qu'on est du troisième rang dans le village de Sainte-Exupérie des Méplats. Non! cette solidarité n'est souvent qu'apparente: dans telle petite église de campagne, combien participent à l'Eucharistie qui sont, en réalité, des frères ennemis; pour des raisons de divergences politiques, pour des conflits familiaux, d'ordre financier ou autre. Ah! la sourde tragédie des haines héréditaires ou des snobismes élégants! C'est bien pourquoi vous me voyez d'accord avec les jeunes qui contestent le mensonge de certaines allégeances soi-disant chrétiennes; ce qui nourrit mon espérance d'une Eglise renouvelée, c'est précisément l'exigence, réaliste et à forte coloration évangélique, de jeunes, plus nombreux qu'on ne pense, qui voient dans la fraternité chrétienne la réponse par excellence à leur quête de joie.

Nous voici loin de nos Canadiens? Pas tellement: l'esprit d'équipe, poussé jusqu'à la limite, c'est un autre nom de la fraternité inauguré par le Christ... qui connaissait l'homme par l'intérieur.

La Presse, 12-4-69

Nouvelle formule d'échange de consentement

CITE DU VATICAN - La formule traditionnelle du "oui", par laquelle les nouveaux mariés répondaient à la demande de l'officiant, lors de l'échange du consentement au mariage, sera remplacée désormais par une formule plus complète utilisée dès le Moyen-Age dans les pays de langue anglaise.

Cela, en application d'un décret de la Congrégation des rites qui vient d'être publié et qui assouplit toutes les normes relatives à la célébration du mariage, surtout en ce qui concerne les unions de catholiques avec des conjoints non baptisés.

D'ici au 1er juillet, les commissions liturgiques nationales devront avoir mis au point les textes définitifs dans les langues locales.

La formule de l'échange du consentement sera désormais la suivante:

"Moi X, je te prends toi Y pour épouse ou époux légitime et je te promets la fidélité dans la prospérité et dans l'adversité, dans la maladie et dans la santé, pour t'aimer et t'honorer tous les jours de ma vie".

La cérémonie du mariage pourra être adaptée aux coutumes locales. La mariée pourra être couronnée là ou cela se fait d'habitude, tandis que les époux peuvent omettre de se serrer la main et d'échanger les anneaux là où cela se heurterait aux coutumes locales.

Credo de la joie

N.D.L.R. - Le texte qui suit est celui de l'homélie que prononçait Mme Yolande LaRocque, le 9 avril dernier, lors de l'ouverture du Congrès diocésain des Femmes Chrétiennes du diocèse de Saint-Paul. Mme LaRocque est présidente nationale de ce mouvement.

Nous venons de lire une scène touchante de tendresse, d'amitié, de joie... alors que Jean nous raconte la troisième apparition de Jésus à ses disciples. Tout cela se situe si bien dans la Lumière de Pâques, tandis que la semaine dernière, c'était le récit de souffrances, de misères, de chagrin. Images de la vie que ces deux contrastes, n'est-ce pas? Tableaux saisissants de ce qu'est l'existence quotidienne: jeux d'ombres et de clartés...

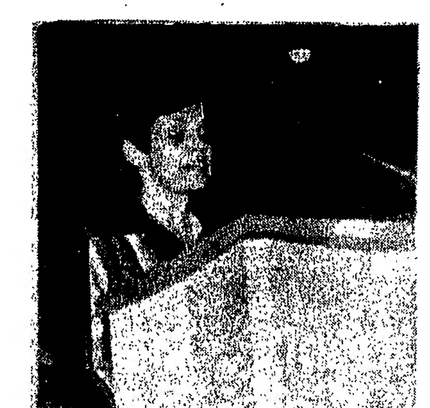
Il est si facile pour nous de revivre nos peines. Avons-nous autant de facilité à nous rappeler nos joies? Si nous nous arrêtions quelques moments aux bons côtés de la vie. Si nous bâtissions ensemble un "credo à la joie", il ressemblerait peut-être quelque peu à celui-ci, que je vous soumets humblement à titre de femme chrétienne.

Je crois en la joie d'être chrétienne. Oui, je crois dans les joies passées, dans les joies présentes, et dans les joies à venir.

Joies passées, joie de mon Baptême, où l'on me nantit de la 'joyeuse espérance'; joie de ma Confirmation, de l'Eucharistie, du pardon généreux de la Pénitence; joie de mon Mariage (ce sacrement est grand, et je ne l'oublie pas) - joie de la naissance de chacun des enfants que le ciel m'a prêtés, joie reconnaissante envers des parents et des éducateurs admirables de bonté et de dévouement...

Joie toute simple de chaque jour enfui, où s'accumulent les finesses d'un petit, le sourire de la voisine, une table bien garnie, l'encouragement d'un époux sage et compréhensif, un coucher de soleil radieux, etc...

Joie de découvrir l'Evangile applicable dans les détails quotidiens; joie de l'amitié véritable qui épaule, joie exigente de vivre l'esprit d'équipe au plan familiale, paroissiale, diocésaine, social, esprit d'équipe indispensable, puisque seuls, nous sommes si incomplets... Ce sont tous les humains réunis qui forment le monde, et dans le Christ, le corps mystique. Nos limites personnelles sont une invitation à l'union avec tous les autres dans l'amour...



Mme Yolande LaRocque, présidente nationale du Mouvement des Femmes Chrétiennes.

Joie de l'acceptation d'une épreuve, si lourde soit-elle, face à la vie, face à la mort. Ex: Marc Aurèle Fortin, l'un de nos peintres doués, achève ses jours au sanatorium. Il est aveugle (imaginons: un peintre aveugle) et on lui a amputé les deux jambes. A qui lui demande comment il se porte, il sait répondre, d'un air serein: Moi? Ca va beaucoup mieux."

Joie confiante devant une dure besogne accomplie, où l'on sent que l'on n'est jamais seule à bord.

Je crois dans les joies présentes. Joie très actuelle d'être ensemble, ici, aujourd'hui... où nous goûtons au chaleureux accueil du diocèse de St-Paul, et à la grande bienveillance de nos hôtes de Morinville... Joie fructueuse de regarder ensemble, nous, de plusieurs paroisses, ce que l'autorité et la liberté signifient pour nous, pour découvrir, en avançant, qu'autorité et liberté co-existent et survivent, là où l'on s'appuie sur la charité sur l'amour.

Joie de travailler, dix-huit diocèses du Canada, sur le même plan, à mieux servir notre famille, notre paroisse, notre Eglise... Joie de comprendre la nécessité de la revision de vie en équipe, et pour chacun de nous, en particulier.

Joie de participer à l'évolution prodigieuse actuelle dans tous les domaines, et spécifiquement dans celui de notre religion. Un auteur religieux écrivait dernièrement: "On ne le dira jamais assez, en cette période bousculée de l'aventure chrétienne: pour demeurer fidèle à l'Eglise, et pour reconnaître en elle le Christ continue, il faudra au croyant, tiraillé et sollicité, assez de maturité pour s'entêter dans l'espérance. Alors, pour nous, joie de posséder la force de l'entêtement.

Je crois enfin dans les joies futures: Car, en vertu de ma'petite soeur, l'espérance', je sais qu'il est impossible que tous nos efforts soient inutiles. Je crois en la récolte dorée après l'ensemencement ardu et appliqué... Je crois que le petit peu que j'ai fait hier, Dieu en tiendra compte demain... Je crois qu'il y aura toujours des personnes à qui l'on pourra passer le flambeau avec élan et confiance une fois le terme accompli.

Oui, je crois en la joie, parce que je crois en l'Amour, et en l'Espérance.

Et, merci, Seigneur, pour les joies d'hier, et d'aujourd'hui, et pour celles de demain... Fais que ma joie d'être femme chrétienne se manifeste dans tous mes gestes et mes pensées, donnant ainsi à chaque jour une saveur d'éternité.

Amen Alleluia.



Scène croquée au cours du banquet réunissant les Femmes Chrétiennes du diocèse de Saint-Paul en congrès à Morinville. De gauche à droite, Mme Cora deChamplain, ancienne vice-présidente, M. Olivier Lafleur, président du panel de discussion de la journée, S. E. Mgr Gagnon, p.s.s., évêque de St-Paul et Mme Emile Amyotte, maîtresse de cérémonie au cours du banquet.

La prière d'un chien

O Seigneur, qui régnez sur toutes les créatures, faites que l'homme, mon maître, soit fidèle envers son prochain comme je le suis moi-même envers lui! Faites qu'il affectionne sa famille et ses amis comme je l'affectionne moi-même! Faites qu'il soit un gardien honnête honnête des biens que vous lui avez confiés, comme je le suis des siens! Faites, o Seigneur, qu'il soit prêt à sourire comme je suis prêt à remuer la queue!

Faites qu'il soit aussi prêt à la gratitude que je suis prompt à lui lécher la main! Donnez-lui la même patience que la mienne lorsque j'attends son retour!

HORAIRE DE MESSES

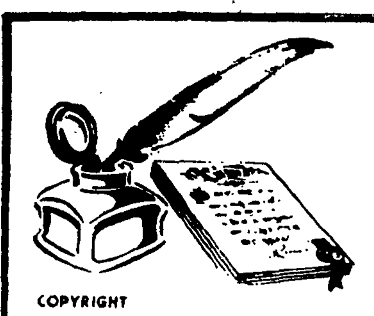
Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 9h.30 — 11h.00

SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9610 - 165e rue 9h.00 — 10h.30 — 12h.00



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Nous recevons fréquemment des demandes d'information au sujet des accusations criminelles, quand peut-on ou ne peut-on pas les porter. En voici quelques exemples:

Q. Un homme me doit encore de l'argent résultant d'une transaction commerciale faite avec lui; il l'admet lui-même, mais ne me paie pas et la police refuse de s'en mêler.

R. Le Corps policier de votre localité n'est pas une agence de collection... et à moins qu'il y ait eu offense criminelle en rapport avec cette dette, il n'est pas non plus question de poursuites judiciaires criminelles. Les policiers n'accepteront pas et de fait ne peuvent pas collecter les argents qui vous sont dus. Votre seul recours est une poursuite selon les articles du code civil.

Q. L'on m'a remis un chèque N.S.F. à la suite d'une vente de meubles. Puis-je poursuivre celui qui a signé ce chèque ou que dois-je faire?

R. Vous pouvez certainement le poursuivre... mais est-ce que cela va vous aider? A supposer qu'il soit condamné, cela ne veut pas automatiquement dire que vous pourrez recouvrer votre argent, quoique ça puisse vous aider dans certains cas. Il y a peut-être des doutes quant au désir réel de votre homme de commettre une fraude... et il peut en résulter qu'il ne soit jamais trouvé coupable. Intentez une poursuite si vous voulez, mais au civil - même s'il y a eu offense criminelle - car c'est de cette façon que vous aurez le plus de chances de recouvrer votre argent si le coupable n'est pas emprisonné et continue à retirer un salaire.

Q. Est-ce que n'importe qui peut accuser une personne coupable de crime?

R. Non, seul le demandeur peut le faire. N'importe qui peut fournir une ou des information qui aideront ou décourageront la poursuite, à sa propre discrétion.

Q. Est-ce que le Procureur général peut arrêter une poursuite criminelle?

R. Le Procureur général d'une province peut suspendre une poursuite selon le procédé connu sous le nom de "nolle prosequi".

Q. Mon (ancien) ami et moi nous sommes querellés et il ne veut plus me remettre certaines choses que j'ai laissées à son domicile en partant et qu'il m'avait bel et bien données. J'ai essayée de l'accuser de vol, j'ai vu la police, un avocat, etc., mais l'on me dit que cet ancien ami a certains droits et que l'on ne peut rien faire. Est-ce vraiment le cas?

R. Il semble bien que la police a fait enquête dans ce cas et qu'après en avoir parlé à l'avocat de la Couronne ce dernier semble douter de la culpabilité de l'individu. De toute façon il semble y avoir cotestation de la propriété légale des objets mentionnés et la seule chose que nous puissions vous recommander est de poursuivre au civil, si vous le désirez.

Q. Je sais que mon époux est sorti plusieurs fois avec une autre femme et je veux qu'il soit accusé d'adultère mais la police ne veut pas m'écouter. Comment dois-je procéder?

R. L'adultère n'est pas un crime; vous pouvez cependant poursuivre votre mari pour divorce, pension alimentaire, etc.

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 25 avril
M. Josaphat Baril, Edmonton
M. Ghislain Bergeron, St-Paul
M. Léopold Bergeron, St-Isidore
M. Lucien Charbonneau, Thérien
M. Etienne Hébert, Edmonton
M. André Tailleur, Jean-Côté

SAMEDI, 26 avril
M. Marcel Chevrette, Québec
M. Georges Lafrance, St-Paul
M. Edouard L'Heureux, Beaumont
M. Alphonse Routhier, St-Paul
Mlle Henriette Therriault, Edmonton
M. Alphonse Tremblay, Lafond

DIMANCHE, 27 avril
M. Omer Belland, St-Paul
M. Joseph Bouchard, Dawson Creek
M. Charles-Eugène Boucher, Jean-Côté
M. Pierre Breau, Bonnyville
M. Philippe Shank, Clyde

LUNDI, 28 avril
M. Armand Fortier, High Level

MARDI, 29 avril
M. Raymond Bilodeau, Beaumont
Sr Marie-Jeanne Lacombe, c.s.c. Falher

MERCREDI, 30 avril
M. Jude Drapeau, Hinton
M. Jean-Charles Guimond, Hinton
Mlle Annette Keroack, Edmonton
M. Paul Lavoie, St-Isidore

Un millionnaire canadien veut transporter chez lui une vieille tour de France

AVIGNON - "Voulez-vous me vendre votre tour du Moyen-Age, afin que je complète le château que j'ai déjà fait transporter au Canada? Je prends bien entendu, les frais d'expédition à ma charge".

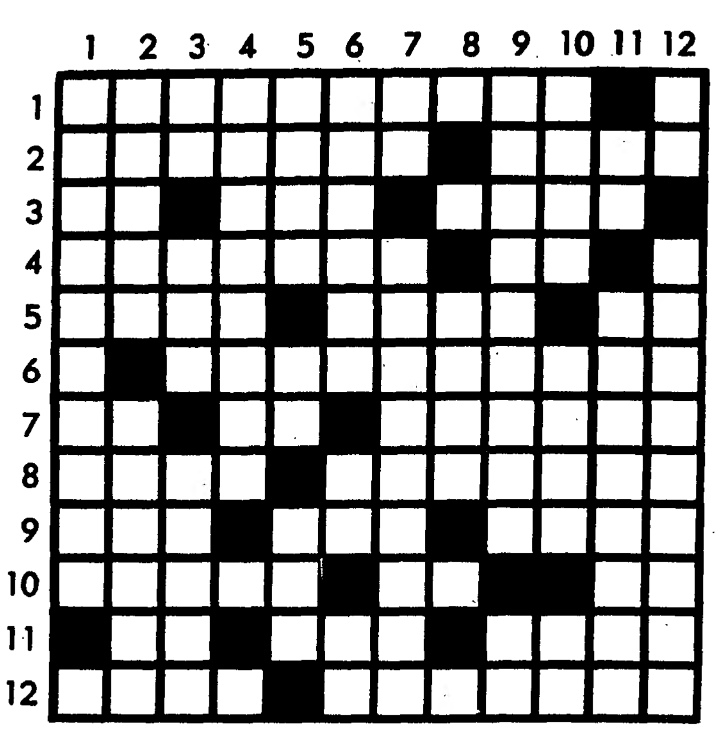
C'est en ces termes qu'un "industriel" canadien vient d'écrire à deux garagistes d'Apt, MM. Graille, père et fils, surnommés l'un et l'autre "Tintin", qui exploitent dans cette ville du Midi de la France, le "Garage de la Tour", construit au pied d'une tour de l'ancien rempart de la cité, qui date du XVIe siècle.

La lettre a été postée au Canada et l'en-tête est celui de "Jack E. Smiller, Toronto".

"J'ai une grande passion pour les vestiges de la civilisation européenne et j'ai acheté en Allemagne un château médiéval que j'ai fait reconstruire chez moi, écrit M. Smiller. Mais, malheureusement, il y manque une tour et l'architecture de la vôtre, dont j'ai entendu parler correspondrait parfaitement au style de mon château", ajoute l'amateur d'art, qui propose $130,000 pour son achat. Les frais de démontage et d'expédition seraient à sa charge et il se propose de faire, si nécessaire, une intervention auprès des services culturels intéressés.

"Si c'est une plaisanterie, elle est de mauvais goût", a commenté M. Graille, père.

Les Mots croisés du franco-albertain



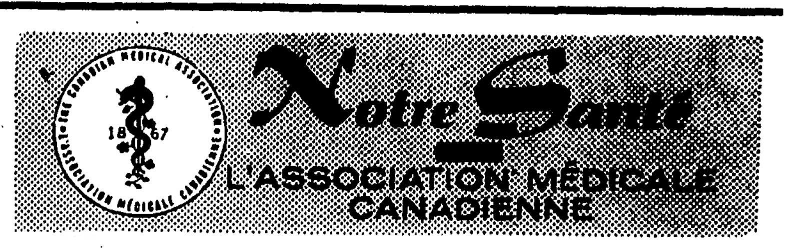
HORIZONTAL
1 - Ustensile de cuisine pour recevoir les jus et les graisses, sous un gril
2 - Ordre de bétraciens comprenant les grenouilles * Bande qui borde un fleuve, un cours d'eau
3 - Consonnes doubles * Intérieur du pain * Du verbe parer
4 - Joueur qui se trouve aux extrémités des lignes d'une équipe de hockey, pl. * Se suivent dans verre
5 - Plomb, en anglais * Millepattes se nourrissant de végétaux * Six, chiffres romains
6 - Ensemble des techniques qui permettent de travailler le fer.
7 - Fille d'Inachos * Equerre * Poids, qui a du poids
8 - Greffe * Couperal court
9 - Coupé court * Thymus de veau * Viscère double
10 - Semblable * Conj. * Gallium
11 - Route rurale * Principe de la vie * Robe des femmes de l'Inde
12 - Carapace des oursins * Chasse à la bécasse, pl.

VERTICAL
1 - Cravate formée d'un large noeud flottant
2 - Sentiment de convoitise * Plante cultivée pour ses fleuves ornementales, originaire de Tasmanie
3 - Cobalt * Fatigué, usé * Empereur de Russie, pl
4 - Etat de ce qui est humide
5 - Grand lac * Outil de la couturière * Roue à gorge
6 - Ce qui est d'une merveilleuse beauté * D'un verbe gai * Maître de Cérémonie
7 - Révérende soeur * Etre plus haut, plus élevé
8 - Parcourues des yeux
9 - Passer à travers * Connu
10 - Irlande * Lieu d'arrivées et de départs des trains * Aluminium
11 - Du verbe aller * Produit résultant de la fermentation acétique du vin
12 - Largeur d'une étoffe * Du verbe piétiner

solution à la page 11



Montréal étant la première ville canadienne à faire partie des Majeures, tout ce que feront de bien (ou de mal!) les joueurs des Expos constituera une "première". C'est donc ainsi que Mack Jones a claqué le premier coup de circuit vraiment canadien lors de la joute d'ouverture des Expos, joute qu'ils ont remportée au compte de 8-7 contre les Cardinaux de St-Louis.



La radiographie des poumons

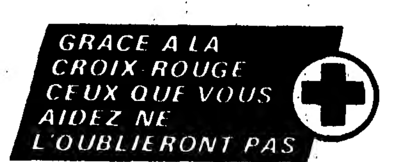
Tout le monde est d'accord que la radiographie des poumons est essentielle pour la détention précoce de la tuberculose, du cancer du poumon et autres troubles muets sérieux des poumons et du coeur. Le dépistage précoce est d'importance vitale parce que les chances d'enrayer ou de corriger ces troubles sont plus grandes quand le traitement peut être commencé tôt.

La valeur de la radiographie des poumons ne fait aucun doute mais à quels intervalles devrait-elle être faite?

L'Association Médicale Canadienne nous dit que chaque adolescent devrait faire faire une radiographie de ses poumons et être soumis à l'épreuve de la tuberculine - avant de quitter l'école. Si les deux sont négatives, il n'y aura pas besoin d'une autre radiographie avant l'âge de 40 ans. Toutefois, l'épreuve de la tuberculine devrait être répétée chaque année. Si l'épreuve de la tuberculine est positive, il devrait y avoir une radiographie tous les ans.

A l'âge de 40 ans, on devrait commencer à faire faire la radiographie de ses poumons tous les ans. Les risques de tuberculose, de cancer du poumon et autres maladies de la poitrine sont beaucoup plus grands à ce stade de la vie - surtout chez les hommes.

D'après l'A.M.C., chez les fumeurs de cigarettes qui avancent en âge il y en a un sur 300 qui fait du cancer du poumon.



Marie-Reine

Récentes naissances: Joseph, Henri Marc, premier né de M. et Mme Gérard Chouinard, né le 2 avril et baptisé le 9 par le R. P. Albert Bouchard, o.m.i. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Gaucher, grands-parents maternels de l'enfant. Félicitations aux heureux parents.

*****

Notre curé, le R.P. Huguerre est parti le 6 avril dernier pour sa retraite annuelle; il demeurera à Edmonton jusqu'au 26.

*****

Plusieurs personnes ont profité du congé de Pâques pour venir nous visiter ou aller visiter des parents ou amis. Ainsi: M. et Mme Fénélon Belzile recevaient leurs enfants: M. et Mme Denis Rivard et leur garçonnet de Spirit River, M. et Mme Marc Belzile, M. et Mme Don Mieckel et leurs jumeaux, Mlle Nicole Belzile, M. Jacques Belzile et sa fiancée, tous de Peace River. Au cours de la semaine M. David Belzile se rendait à Vimy et en revenait en compagnie de sa fiancée, Mlle Madeleine Landry.

M. et Mme Ernest Lepage avaient également le bonheur de recevoir leurs enfants: M. et Mme Emmanuel Lepage et leur bébé, M. et Mme Gilbert Lepage et M. Marc-Aurèle Lepage, tous de Hinton. M. et Mme Jules Chabot reçurent également la visite de leurs enfants: M. Jean-Nil Chabot, M. et Mme Léo Sanche et leurs trois enfants, tous d'Edmonton, M. et Mme André Gravel et leurs deux enfants de St-Isidore, M. et Mme Edouard Tardif de Peace River, M. et Mme Keith Wilson et leur petite fille de Grimshaw.

*****

M. et Mme Ernest Laftres ainsi que M. et Mme Léo Laftres et leurs quatre enfants se rendirent visiter des parents à Joussard; MM. Alfred et André Gaboury se rendirent chez leur soeur et beau-frère, M. et Mme Bertrand Dostie à Morinville; M. et Mme Rosario Gendron se rendirent chez leurs deux filles et familles à Calgary; M. et Mme Ladislas Rodrigue et leur fille Carole sont allés à Edmonton; M. et Mme Charles Desrosiers sont également allés à Edmonton en fin de semaine dernière.

Mlle Louise Caron de Morinville et son ami ont rendu visite à la famille de M. et Mme Edmond Chouinard en fin de semaine dernière alors que Mme Rita Gaucher et ses quatre grands enfants de St-Albert visitaient M. et Mme Wilfrid Rodrique. Mme Gaucher est une ancienne de la paroisse et elle en a profité pour visiter plusieurs de ses amies. M. et Mme Rosaire Joyal de Wetaskiwin rendirent visite à M. et Mme Fernand Lambert; Rosaire est le frère de Mme Lambert. Enfin, M. et Mme Rosaire Desbiens de High Level sont présentement de passage chez leurs parents, M. et Mme Philippe Desbiens et M. Télesphore Forget.

*****

Nos meilleurs voeux de prompt rétablissement à M. Adrien Fournel toujours hospitalisé à Peace River ainsi qu'à M. Philippe Desbiens, hospitalisé à Edmonton.

*****

Il y aura un Bingo dimanche prochain, 27 avril, à la Salle paroissiale à compter de 7h.30 p. m. Cordiale invitation à tous ceux et celles qui désireraient venir tenter leur chance.

*****

En terminant, je voudrais remercier sincèrement tous les gens de la paroisse qui m'ont fait un si bon accueil durant la récente "Campagne régionale d'abonnement. Merci également de leur générosité.

FALHER

Nombreux sont ceux qui, à l'occasion de Pâques, se rendirent visiter des parents ou en accueillirent dans leur foyer. Mme Yvonne Lauzé se rendit passer quelques jours à Edmonton chez sa soeur; Mlle Marthe Taillon, elle, se rendit également à Edmonton, chez les Miliciennes. Mlles Lorraine Brulotte, Raymonde Maisonneuve et Yolande Labbé en profitèrent pour se rendre dans les montagnes, à Kelowna, et dans les environs de Vancouver, Victoria et Seattle. M. et Mme Gérard Paradis se rendirent un peu plus loin, en Californie. M. et Mme Gaston Mencke en profitèrent pour visiter Gabrielle, soeur de Mme.

Et pendant ce temps-là nous recevions des visiteurs... De St-Albert, Mlles Rose Côté et Cécile Labbé; M. Martin Blanchet et son amie, après s'être arrêtés à Prince George chez Gabrielle, vinrent passer quelques jours chez lui; M. et Mme Simon Dallaire de Bonnyville rendaient visite à M. et Mme Gaudreault ainsi qu'à plusieurs autres parents et amis.

Etaient aussi de passage à l'occasion du congé de Pâques, Rachelle et Marcel Tessier, ce dernier en compagnie de sa fiancée, chez leurs parents, M. et Mme Laurent Tessier.

*****

Cette année, ce sont les jeunes qui ont pris charge de la campagne de la Croix-Rouge. Nous tenons à les féliciter pour le beau travail accompli puisqu'ils amassèrent la belle somme de $120.67.

*****

Le 12 avril dernier, Mlle Georgette Morin, fille de M. et Mme Georges Morin épousait M. Garry Murray. Le jeune couple fit son voyage de noces à Vancouver; à leur retour ils éliront domicile à Fort McMurray.

Vendredi dernier, 18 avril, fut célébré le mariage de Mlle Cécile Roy à M. Roger Lambert. Nos meilleurs voeux accompagnent ces deux couples.

*****

Nos meilleurs voeux de prompt rétablissement à tous nos malades, dont les RR.SS. Marie-Jeanne Lacombe et Jeannette Couillard et MM. Frédéric Gervais et Gérard Hachez hospitalisés à Edmonton et Mmes Gérard St-Pierre, Juliette Dentinger, Ed Emard, Adélard Ouellet, Wilfrid Viens et Soeur Lilian, tous hospitalisés à l'hôpital du Sacré-Coeur de McLennan.

*****

Quelques jeunes de l'Ecole supérieure se sont rencontrés au Collège N.-D. de la Paix pour un Stage pascal. Ils passèrent ensemble les jours saints, tout en discutant le sens de la Foi dans leurs vies.

*****

M. et Mme René Lemire sont les heureux parents d'une fillette, Lorraine, née le 31 mars dernier et baptisée le jour de Pâques. Parrain et marraine M. et Mme Robert Lemire.

M. Lemire, incidemment, vient d'acheter une maison au village; il en a pris possession le 1er avril dernier.

M. et Mme Roy Munstermann sont également les heureux parents d'une petite fille née récemment. Sincères félicitations aux deux familles.

VIMY

Le 6 avril, jour de Pâques, 20 petits de la deuxième année firent leur Première Communion.

*****

Le 9 avril eut lieu à Morinville le Congrè diocésain des Femmes Chrétiennes. Dix dames de notre paroisse y prirent part.

*****

Mmes Alphonse Bilodeau et Paul-Emile Huot ont dû faire un séjour à l'hôpital Immaculata de Westlock.

*****

Le 26 avril prochain, nous aurons notre Banquet annuel organisé par le Comité des Sports et nous vous rappelons que les billets sont présentement en vente.

*****

M. et Mme Benoît Gagné ont fait un voyage de quelques jours à Fairview.

M. et Mme Alphonse Gagné et leur famille de St-Paul profitèrent du congé de Pâques pour rendre visite à leurs frère et soeur.

M. et Mme Roy Stack firent de même en visitant M. et Mme François Landry.

ST-JOACHIM

M. et Mme Anthony Hittinger sont de retour d'un voyage dans le sud des Etats-Unis. Partis d'Edmonton en novembre dernier, ils visitèrent d'abord leurs filles et leurs gendres à Calgary, puis à Swift Current, Saskatchewan et finalement North Bay, Ontario. Ils se rendirent ensuite en Floride pour y passer l'hiver puis revinrent par New Orleans et le Texas. C'est donc dire qu'ils ont manqué notre bel hiver et notre température de pôle Nord pour bénéficier du climat plus accueillant du sud.

*****

M. et Mme Raymond Meunier, autrefois de notre paroisse, étaient de passage à Edmonton il y a quelque temps.

événements

LE 28 AVRIL

Film français à la Bibliothèque municipale: "Nomingue depuis qu'il existe". Long métrage de (73 minutes) sur ce paradis des vacanciers où deux mondes vivent côte à côte.

*****

LE 4 MAI

Thé marquant le 60e anniversaire de la paroisse St-François, de 2h. à 5h. p.m., à la Salle paroissiale, 67e rue et 129e avenue. Ce Thé est organisé par les Dames du C.W.L. de la paroisse.

*****

LE 4 MAI

Thé et Vente de pâtisseries, de 2h. à 4h. 30 au Centre récréatif de Morinville. Ce Thé et cette Vente sont organisés conjointement par le Mouvement des Femmes Chrétiennes et les dames du C.W.L.

*****

LE 5 MAI

Heure sainte, messe et assemblée mensuelle de la Société Mater Christi au Séminaire St-Joseph, à 8h. p.m. A noter que cette fois-ci les mères sont invitées en compagnie de leurs fils prêtres et qu'il y aura concélébration de la messe par ces derniers.

McLENNAN

Bienvenue à Mme L. Beaudoin qui, après un stage de quelques mois à l'hôpital Général d'Edmonton, est enfin revenue parmi les siens. Cordiale bienvenue aussi au premier-né de M. et Mme L. Tanguay, Gil, et félicitations aux heureux parents.

*****

A l'occasion des cérémonies de graduation, le Junior College de Grande Prairie a décerné l'Ordre du Mérite à Glenn Kubland, fils de M. et Mme W. Kubland. Glenn enseignera à l'école supérieure de Donnelly à compter de mai.

*****

Mgr Routhier nous quittait le 11 avril dernier pour se rendre à la conférence des évêques, à Ottawa et pour plusieurs cérémonies de confirmation dans l'est du pays. Il devrait être de retour vers le 6 mai.

*****

Comme ailleurs, nous traversons ici aussi nos périodes de joies et de peines. Plusieurs de nos concitoyens ont dû être hospitalisés d'urgence récemment, dont MM. V. Frey, G. Hanson, H. L'Abbé, N. Lamoureux et le R.P. Lavigne, o.m.i. Ces deux derniers ont dû se rendre à Edmonton pour traitements spécialisés. Deux de nos jeunes, Rachelle, fille de M. et Mme B. Dubrûle et Richard, fils de M. et Mme J. Deslauriers durent aussi être transportés à l'hôpital à la suite d'un accident. Fort heureusement, ils sont tous deux en bonne voie de rétablissement.

D'autre part, le 5 avril, l'arène du village fut complètement rasée par les flammes. Heureusement l'optimisme règne en maître chez nous et l'on prépare déjà les plans de notre futur Centre récréatif et sportif.

*****

Sont de retour de courts voyages à Edmonton: M. l'abbé de-Champlain et M. Vic Béland.

Au cours de la semaine de Pâques, M. et Mme Papineau recevaient leurs enfants, M. et Mme Henri Moquin et leur famille.

D'autre part, tous les enfants de M. et Mme Frey, Hélène, Florence, Miriam, Claudette et Hubert accompagnés de leur petite famille accoururent au chevet de leur père hospitalisé. Et tous, il va sans dire, sont heureux de le revoir revenir graduellement à la santé.

*****

Mmes E. Dubrûle, V. Limoges, A. Demeule et C. Lavoie furent déléguées par l'organisation des Femmes Chrétiennes de McLennan pour assister au congrès diocésain de cet organisme tenu à Morinville le 9 avril. Toutes sont enchantées de la réception qu'elles y ont reçue et de la richesse des idées qu'elles ont pu y recueillir.

BEAUMONT

Le 12 avril dernier, M. le curé Jacob bénissait le mariage de Mlle Marjorie Green de Wainwright à M. Victor Goudreau, fils de M. et Mme Louis Goudreau de notre paroisse. Mlle Green était accompagnée de son père et de sa mère, M. et Mme Samuel Green.

Les demoiselles d'honneur étaient: Mme Bruce Messier et Sylvia Sepos; elles étaient accompagnées de M. Messier et Thomas Goudreau. Mme Pat Oster interpréta quelques beaux cantiques au cours de la cérémonie et quelques chansons au souper; au mariage, elle était accompagnée à l'orgue par Mlle Cécile Gobeil. M. Paul Magnan agit comme maître de cérémonies au cours de la réception où l'on remarquait à la table d'honneur la grand-maman de Marjorie, Mme Coffield, âgée de 85 ans.

Les nouveaux mariés partirent ensuite en lune de miel au Mexique. Sincères félicitations et meilleurs voeux de bonheur, santé et succès à ce jeune couple.

*****

C'est avec beaucoup de regret que nous avons appris le décès de M. Rosaire Magnan de la paroisse St-Thomas, survenu à l'âge de 67 ans. M. Magnan demeurait à Beaumont depuis son enfance et était bien connu de tous.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil trois garçons: Eugène d'Edmonton, Gérard et Marcel de Beaumont ainsi que six filles: Sr Desneiges de la Californie, Sr Denise, Agathe (Meme St-Pierre) d'Edmonton, Rita (Mme Rodrigue) de la Colombie-Britannique, Laurette (Mme Goudreau) ainsi que Lucille (Mme Bilodeau) de Beaumont. M. Magnan qui était membre de la Ligue du Sacré-Coeur et des Chevaliers de Colomb laisse également 31 petits-enfants.

Il y eut prières et service à l'église St-Vital de Beaumont, puis inhumation au cimetière paroissial.

La famille désire remercier sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à la suite de ce deuil. A notre tour, nous offrons nos sincères condoléances à tous les membres de la famille Magnan.

*****

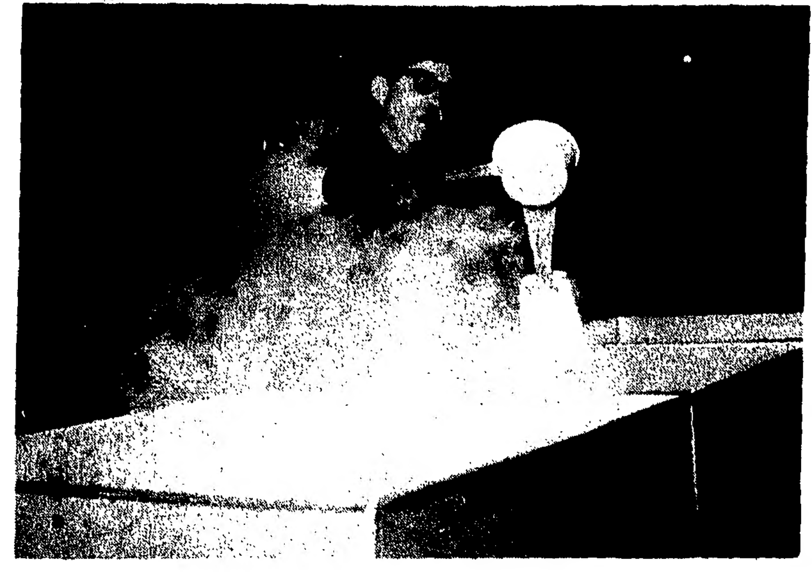
M. et Mme Wilfrid Vallée sont présentement en voyage en Ontario; ils visiteront leur fille, son époux et leur famille de trois enfants.

M. et Mme Eugène Bérubé sont en voyage au Québec.

*****

M. et Mme Marie-Louis Bérubé sont heureux de recevoir leur fille et leur gendre, M. et Mme Ghislain Sasseville. M. et Mme Léo Roberge, eux, sont heureux d'accueillir Mme Donahue de St-Albert qui, malgré ses 80 ans,

(suite à la page 9)



Celui qui, tout au cours de la journée, a sué et peiné devant le sirop bouillant pour sucrer le bec des autres... le maître-sucrier par excellence, M. Irénée Turcotte.





Quand vous avez six, huit ou dix ans et que vous vous trouviez tout à coup en présence d'un clown, un vrai en chair et en os qui connaît mille et un trucs, que demander de plus pour être heureux?



Le sympathique maître de cérémonies de la 20e Cabane, tout barbu pour l'occasion, le Dr Aimé Arès.



Cette 20e Cabane...



Certains la connaissaient déjà, d'autres pas. Tous ont cependant apprécié le grand talent de diseuse de Lise Dubuc au cours de son tour de chant.

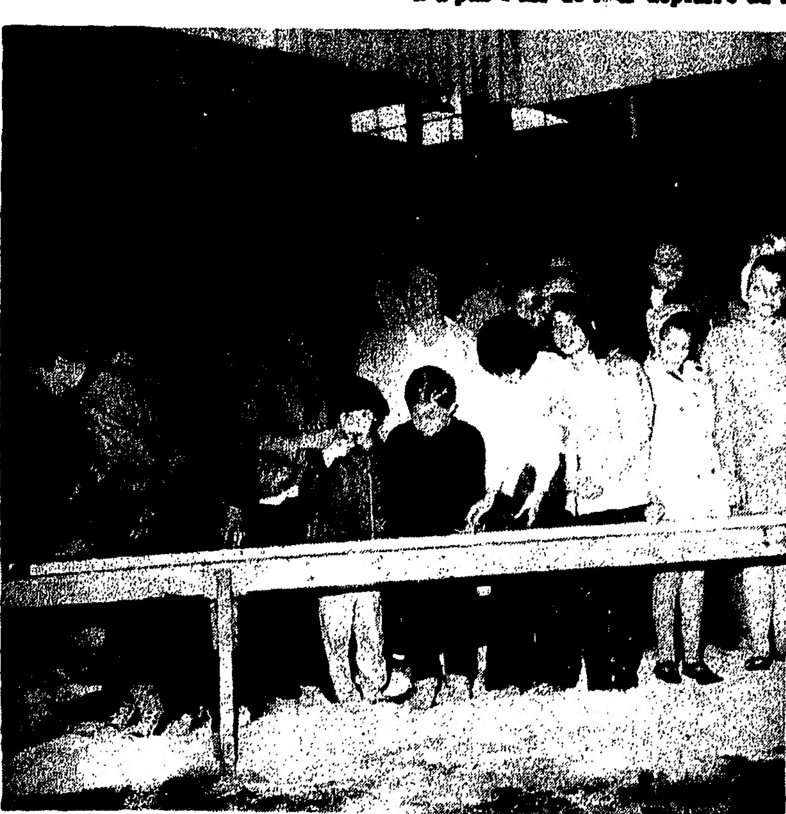


Eux ils s'étaient dit avant d'entrer: "D'la tire... on va en manger!" Et c'est précisément ce qu'ils ont fait. Selon toute apparence, ça n'a pas l'air de leur déplaire du tout!



Deux gentilles petites filles qui assistaient à une Cabane pour la première fois et qui, de leur propre aveu, ont trouvé cela formidable! Celle de droite est la fille du Premier ministre Strom, accompagnée d'une petite amie non identifiée.



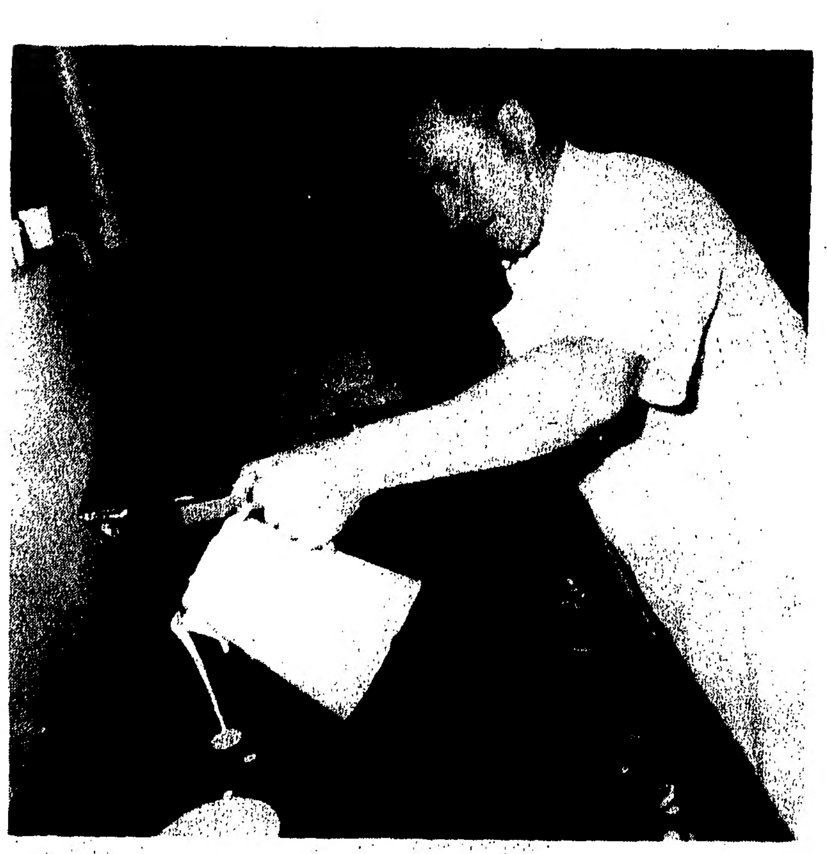


De la tire, encore de la tire, toujours de la tire! Peu après l'ouverture et jusqu'à épuisement complet, ils étaient littéralement "cordés à trois et quatre de profond" tous ceux qui attendaient leur tour de pouvoir enfin se délecter un peu...



Bien bon la tire... mais terriblement collant!





Si l'organisation de la Cabane à Sucre requiert les services d'un maître-sucrier, elle a également besoin d'un cuisinier expert dans la préparation des crêpes. Et depuis plusieurs années, c'est M. Albert Fillion qui remplit (très bien) ce poste important.

CINQUANTENAIRE DU CONSEIL LaVERENDRYE --

Exhortation de Mgr Jordan aux Chevaliers de Colomb

Le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb célébrait dimanche dernier par une Initiation et un grand Banquet le Cinquantième anniversaire de sa fondation. L'orateur invité devait être Mgr Jordan, archevêque d'Edmonton; malheureusement ce dernier dut s'absenter pour participer à la conférence des évêques canadiens qui se tenait à Ottawa. Néanmoins, Mgr Jordan demeura présent aux fêtes commémoratives puisque l'on confia la lecture du texte qu'il avait préparé à l'honorable Juge André Déchêne. C'est ce texte qui suit, in extenso.

Il me fait grand plaisir de me trouver parmi vous aujourd'hui, à l'occasion de la célébration du 50ième anniversaire de la fondation de votre Conseil de La Vérendrye.

Je m'unis à vous pour honorer et féliciter ceux qui furent au nombre des pionniers lors de sa fondation, en particulier M. Leblanc, le Rév. Père LaRose, et d'autres.

C'est avec joie que nous les voyons à nos côtés ce soir, les cheveux blanchis sans doute, mais le coeur toujours jeune et vaillant.

En même temps, je veux évoquer avec vous les noms et le souvenir de tous ceux d'entre eux qui sont absents ou sont retournés à 'la maison du Père', après avoir été durant de longues années les piliers et membres assidus de votre Conseil.

Et à vous tous, directeurs et membres du Conseil d'aujourd'hui, je désire, au nom de notre Archidiocèse d'Edmonton, vous dire mon cordial merci pour votre dévouement et fidélité à l'Eglise, à l'Archidiocèse et à vos paroisses respectives.

Au cours de ces cinquante années écoulées, votre Conseil a constamment et fidèlement rempli le programme et les buts qui furent ceux de la Société des Chevaliers de Colomb lors de sa fondation à New Haven, Connecticut, en 1882, il y a 87 ans: Promouvoir financièrement et autrement, à la lumière de la foi catholique et dans une entière loyauté à l'Eglise, le bien-être et progrès dans les domaines éducationnel, civique, charitable et social.

Pendant ce demi-siècle écoulé, nombreuses furent les initiatives et réalisations de votre Conseil dans toutes les sphères d'activités religieuses et sociales, et je sais combien vous auriez désiré être à même de pouvoir faire davantage encore. Pour n'en signaler qu'une particulièrement digne de mention, c'est grâce aux efforts des membres de votre Conseil que, chaque soir de la semaine depuis nombre d'années, le Rosaire est radiodiffusé sur les ondes du poste français CHFA.

Le passé est garant de l'avenir qui s'ouvre maintenant devant vous. Si l'ère des pionniers est désormais révolue, cependant notre ère contemporaine n'exige pas un moindre zèle et dévouement de la part des laïcs et des associations catholiques dont ils font partie.

Les nombreux problèmes qui se posent dans notre monde actuel, et par le fait même dans l'Eglise catholique, ont été longuement et franchement discutés et examinés au cours des Sessions du récent Concile Vatican II. La plupart d'entre vous sans doute ont pris connaissance des divers documents conciliaires; et en les parcourant, vous avez probablement été surpris par l'accent qui est mis sur le rôle que l'Eglise réserve aux laïcs, et sur la large part de responsabilité qu'elle désire les voir assumer dans la vie de l'Eglise comme dans le monde. Il va sans dire que, dans cette tâche, les groupements et associations catholiques tels que les Chevaliers de Colomb sont particulièrement à l'avant-garde de cette coopération désirée et attendue.

A ce propos, il me semble opportun de citer ces quelques lignes de la Constitution de Vatican II sur l'Eglise dans le monde de ce temps: (No. 43 - 1&2)

"Le Concile exhorte les chrétiens, citoyens de l'une et l'autre cité, à remplir avec zèle et fidélité leurs tâches terrestres, en se laissant conduire par l'esprit de l'Evangile. Que l'on ne crée donc pas d'opposition artificielle entre les activités professionnelles et sociales d'une part, la vie religieuse d'autre part. En manquant à ses obligations terrestres, le chrétien manque à ses obligations envers le prochain, bien plus, envers Dieu lui-même, et il met en danger son salut éternel".

Et, voulant préciser davantage ce rôle des chrétiens dans le monde, le Concile ajoute:

"Aux laïcs reviennent en propre les professions et les activités séculières. Ils aimeront collaborer avec ceux qui poursuivent les mêmes objectifs qu'eux. Conscients des exigences de leur foi et nourris de sa force, qu'ils n'hésitent pas, au moment opportun, à prendre de nouvelles initiatives et à en assurer la réalisation. C'est à leur conscience, préalablement formée, qu'il revient d'inscrire la loi divine dans la cité terrestre...

"Qu'ils ne pensent pas pour autant que leurs pasteurs aient une compétence telle qu'ils puissent leur fournir une solution concrète et immédiate à tout problème, même grave, qui se présente à eux. Mais plutôt, éclairés par la sagesse chrétienne, prêtant fidèlement attention au Magistère de l'Eglise, qu'ils prennent eux-mêmes leurs responsabilités".

Ces directives claires et précises émanant du Concile vous indiquent bien le programme à suivre ainsi que les domaines divers dans lesquels votre action concrète doit s'exercer particulièrement à notre époque.

Suivant la recommandation de St-Paul, vous aurez à coeur de pratiquer le bien à l'égard de tous, mais surtout de vos frères dans la foi. Sans exclusivisme ni fanatisme ou discrimination envers quiconque, il va de soi que votre sollicitude se manifestera en premier lieu envers ceux qui partagent votre foi et vos convictions. L'union fait la force. C'est ce ciment de la foi commune qui inspirera chacun des membres de votre Conseil et donnera à vos activités individuelles ou de groupe la base solide d'où surgiront vos réalisations et projets.

Mais ces résultats ne peuvent être obtenus sans le vivant témoignage d'une foi personnelle ferme et éclairée. C'est ce que rappelle encore le Concile dans ces quelques mots:

"Les laïcs, qui doivent participer à la vie totale de l'Eglise, ne doivent pas seulement s'en tenir à l'animation chrétienne du monde, mais ils sont aussi appelés à être, en toute circonstance et au coeur même de la communauté humaine, les témoins du Christ".

Or, comment remplir adéquatement ce rôle de témoin du Christ, sans être soi-même bien informé de la vie et des enseignements du Christ, et sans être également bien informé de la doctrine de l'Eglise, telle que proposée par le Magistère, c'est-à-dire par le Collège ou Corps épiscopal uni à son Chef le Souverain Pontife successeur de Pierre.

Il est tout à l'honneur des Chevaliers de Colomb de s'être toujours distingués par une entière fidélité et soumission au Magistère de l'Eglise, ainsi qu'une parfaite loyauté à l'égard du Pape et du Collège épiscopal. Tout récemment encore, lors du 86ème Congrès annuel des Chevaliers tenu en août dernier à Anaheim, Californie, la première résolution adoptée en fin du Congrès était la suivante:

"Nous croyons que les implications de l'Evangile du Christ ne sont pas tant déterminées et définies par les sondages populaires d'opinions actuels, que par l'interprétation constante de l'Eglise à travers les âges...

"Que le monde sache bien que les Chevaliers de Colomb ont la ferme résolution d'affirmer de nouveau leur adhésion aux directives pastorales du Souverain Pontife et des évêques, dans toutes les matières qui ont trait à la discipline de la foi chrétienne et de la moralité chrétienne, comme découlant de la mission d'enseigner confiée par le Christ aux apôtres et à leurs successeurs. Tel est là notre engagement, telle est notre déclaration officielle, telle est la seule philosophie qui puisse inspirer des catholiques pratiquants". (Columbia, Oct. '68, p.12)

Il est réconfortant de lire et d'entendre de telles résolutions, d'autant plus opportunes aujourd'hui que, trop souvent, les moyens de communications modernes propagent inconsidérément, et sèment le doute et la confusion dans les esprits et la mentalité des catholiques et des non-catholiques qui nous entourent.

Aussi ne saurais-je trop vous encourager vivement à garder intacte et vivante la foi dont vous avez fait preuve jusqu'ici; non seulement à la garder, mais à la développer et à la faire rayonner autour de vous. Rayonnement qui se manifestera par ces vertus chrétiennes et humaines qui s'appellent: charité à l'égard de tous, joie basée sur la confiance en Dieu, paix intérieure, patience, longanimité, magnanimité; et aussi: probité, esprit de justice, sincérité, délicatesse, compétence professionnelle, sens familial et civique, force d'âme; en un mot, toutes ces caractéristiques du vrai chrétien qui font de lui un témoin authentique du Christ.

C'est grâce à ce rayonnement de sa foi et de son témoignage, que le laïc exercera son influence sur le monde dans lequel il vit; il agira sur ce monde à la manière d'un ferment, d'une lumière, d'une force vitale.

N'est-il pas à propos de rappeler ici cet axiome, que le laïc, dans l'Eglise, ne fait pas seulement partie de l'Eglise, mais qu'il est l'Eglise, et qu'il en a la co-responsabilité avec ceux - pasteurs et fidèles - qui composent "le peuple de Dieu en marche".

"A une époque où se posent des questions nouvelles et où se répandent de très graves erreurs, on exhorte les laïcs, suivant leurs talents et leur formation à prendre une part plus active dans l'approfondissement et la défense des principes chrétiens, comme dans leur application adaptée aux problèmes de notre temps". (Concile, Apostolat des laïcs, No. 6)

Ce qu'on appelle de nos jours les "communications media", les organes publics d'information ou agences de presse, la publicité, sont des moyens excellents dont il dépend de nous de nous en servir. A ce sujet, on a le droit de se réjouir des résultats sérieux et très appréciables obtenus depuis ces dernières années, par les annonces périodiques insérées par les Chevaliers de Colomb dans les magazines à grand tirage, ainsi que par les nombreuses brochures publiées par eux et destinées à mieux faire connaître, surtout aux non-catholiques, la vraie doctrine de l'Eglise catholique.

Ce sera aussi dans les secteurs de la collaboration effective avec le diocèse, la paroisse, l'école et l'éducation, les oeuvres d'assistance sociale et du bien-être, la politique également, que le catholique d'aujourd'hui n'hésitera pas à remplir un rôle. Dans son livre paru récemment sous le titre "Co-responsabilité dans l'Eglise d'aujourd'hui", le Cardinal Suenens, traitant de cette coopération des laïcs, souligne que leur "potentiel de co-responsabilité" dans l'Eglise s'étend beaucoup plus loin que les questions purement financières.

"Ils doivent, écrit-il, aider dans l'élaboration de l'activité pastorale dans le diocèse, dans le district, ou la paroisse. A cause de leurs professions et de leur expérience journalière, les laïcs savent comment tirer le plus grand profit du travail en équipe. Ils sont au courant des problèmes pratiques et ils savent comment mettre au point des institutions qui sont devenues inefficientes ou caduques".

Et, ajoute le Cardinal Suenens: "Nous avons besoin dans l'Eglise de la compétence de nos administrateurs, des connaissances de nos hommes de loi et de celles de nos professeurs, des talents de nos écrivains, du sens de la justice sociale de nos chefs-ouvriers. Nous désirons être aidés par les données pratiques de nos sociologues, aussi bien que par la compétence professionnelle de nos urbanistes et de nos architectes, afin de faire un effort pastoral réalistique dans nos centres urbains toujours en croissance. Et nous comptons aussi sur la sagesse de nos docteurs, psychologues et psychiatres, pour faire en sorte que la parole de Dieu ait une influence sur les problèmes modernes de la famille, du mariage et de l'éducation. En résumé, l'Eglise a besoin d'une très grande part de co-responsabilité de la part des laïcs". (Card. Suenens, Co-responsibility in the Church, 1968, p.211012)

En vous livrant ce soir ces quelques pensées qui, je le sais, font écho aux vôtres comme à vos réalisations passées et à vos

(suite à la page 15)

BEAUMONT

(suite de la page 7)

se porte très bien et aime bien rencontrer les gens de son ancienne paroisse. Egalement chez la famille Roberge, leur fille Olive et son époux ainsi que leur fils Paul et son épouse.

Srs Elizabeth Royer, Colombe Bilodeau et Alice Trottier, toutes trois Filles de Jésus sont présentement en visite chez leurs parents et amis.

*****

Sont présentement hospitalisés: MM. T. Lambert, Alcide Magnan, Maurice Gobeil et Edouard Goudreau, ce dernier revenu à la maison avec bon espoir de revenir à la santé sans avoir à subir d'intervention chirurgicale.

Enfin, M. et Mme Constantin sont les heureux parents d'un nouveau bébé. Félicitations.

Rallye Tiers-Monde le 3 mai prochain

Objectif : $500,000.00

Il n'est pas facile, c'est même une très grande entreprise que de recueillir un demi million de dollars dans une même journée pour venir en aide à ceux qui en ont besoin, ici ou là dans le monde. A Edmonton, pareille tâche équivaut à recueillir plus d'un dollar par citoyen!

Ca reste un grand projet, mais ça devient aussi un projet bien organisé quand douze volontaires en acceptant la responsabilité... et c'est ce qui est arrivé pour l'organisation du Rallye Tiers-Monde d'Edmonton, le 3 mai prochain. L'on s'attend à ce que plusieurs milliers de citoyens, de toutes origines et de toutes classes de notre société, acceptent le défi de marcher les vingt-cinq milles du parcours. L'enjeu est double: d'abord venir en aide à ceux qui en ont besoin en amassant au minimum $500,000.00 et, ce faisant, abaisser ainsi le record établi l'an dernier par la ville de Calgary!

La tâche des douze volontaires est énorme; pour ne mentionner que quelques-une des choses dont ils doivent s'occuper, mentionnons la préparation du parcours, l'établissement des relais de vérification, la permission d'utiliser certains endroits stratégiques pour l'établissement de ces relais, la préparation de signeaux-indicateurs, la coopération du service policier de la ville, des ambulanciers St-Jean, etc., etc.

Si vous avez le goût de marcher... et nous espérons bien qu'il en sera ainsi, vous trouverez ci-dessous plusieurs informations qui pourront vous aider. La date: le 3 mai 1969; Heure d'enregistrement: à compter de 6h. a.m.; Heure de départ: 7h. a.m.; Lieu de départ et d'arrivée: Auditorium du Jubilé; longueur du parcours: 25 milles; Organisation centrale: Y.M.C.A. (1130 - 102A ave.); Formules d'enregistrement et de commandite: à tous les magasins Safeway, toutes les succursales de la Banque Royale, Chez Mike's, aux guichets des Arts alliés, au Centre d'Information Catholique, au Y.M.C.A., dans toutes les écoles de la ville.

Tout l'argent recueilli doit ensuite être retourné à n'importe quelle succursale de la Banque Royale; les chèques doivent être faits au nom de "Miles for Millions".

RELAIS

Il y aura 7 relais, aux endroits suivants: 1-Centre d'Achats Meadowlark; 2-Garage Shell, 111e ave et 149e rue; 3-Ecole Prince Charles; 4-Banque de la Nouvelle-Ecosse, 97e rue et 132e ave; 5-Entrée du Terrain de l'Exposition; 6-Magasin Safeway, ave Jasper et 90e rue; 7-Terrain de stationnement du Parc Victoria.

CONSEILS

Parmi les services disponibles aux marcheurs, il y aura, des policiers à moto, des membres du Corps ambulancier St-Jean, des infirmières volontaires, des autos équipées de radios, des automobiles identifiées pour recueillir ceux qui ne pourront plus marcher... des cantines mobiles.

L'on recommande à tous les marcheurs de bien suivre les indications et de toujours demeurer dans les rangs, de ne pas marcher sur les pelouses privées, se servir des paniers à cet effet pour jeter papiers de gomme à mâcher, bonbons, etc.

Il est recommandé de manger légèrement, de ne pas prendre de repas complet en cours de route afin d'éviter les crampes. Soyez bien certain que les chaussures que vous porterez soient confortables. Mieux vaut un bon soulier que des espadrilles; l'on recommande d'utiliser du talc ou de l'alcool à friction quelques jours avant la marche pour habitues vos pieds (à ce qui les attend!) et ainsi prévenir les ampoules.

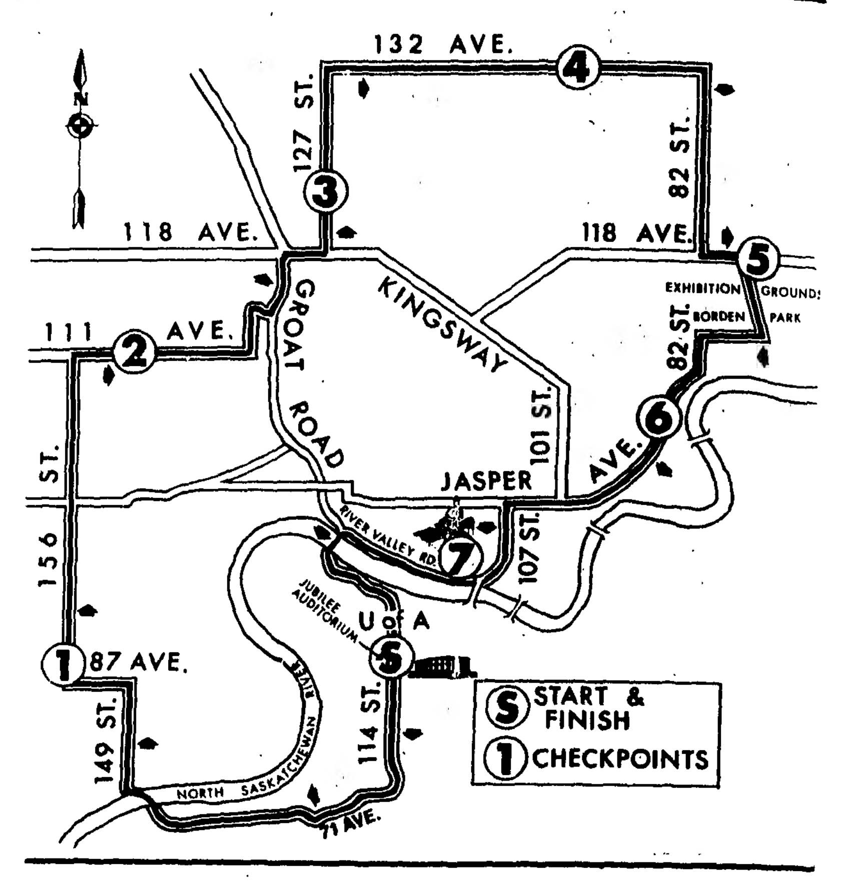
Portez des vêtements légers, pâles et voyants. Autant que possible, entraînez-vous un peu auparavant en marchant quelques milles par jour.

Quant à la commandite, elle peut se faire par une ou plusieurs personnes. C'est la responsabilité de chaque marcheur de se trouver des commanditaires. Un bon conseil: voyez vos amis, vos voisins, les hommes d'affaires de votre voisinage, etc.

Les organismes bénéficiaires cette année sont: Oxfam du Canada, le Jeune Commerce international, SUCO (les Services Universitaires Canadiens outre-mer), la Commission des Réfugiées des Nations Unies, l'UNICEF, les Services mondiaux du Y.M.C.A. et du Y.W.C.A., CARE du Canada, le Fonds d'Aide canadienne aux Enfants, les Foyers d'adoption du Canada, l'Organisation Catholique canadienne pour le Développement et la Paix.

L'an dernier, à pareille occasion, il y avait eu 22,000 marcheurs qui avaient recueilli $326,000. Cette année, l'on espère voir 35,000 marcheurs recueillir $500,000.

Et n'oubliez pas le mot d'ordre: "Surpasser le montant-record de $436,000 atteint par le Rallye Tiers-Monde de Calgary en novembre 1968"!





Cliff Robertson et Katherine Hepburn ont tous deux remporté un Oscar la semaine dernière, mais ni l'un ni l'autre n'étaient présents à la remise officielle. Robertson a reçu le trophée pour son interprétation dans "Charly" et Mlle Hepburn (son 3e Oscar) pour son jeu dans "The Lion In Winter"; à remarquer que cette dernière dut partager les honneurs ex-aequo avec Barbra Streisand ("Funny Girl") qui, elle, était présente!

La voix des rêves: Nana Mouskouri

Nana Mouskouri la chanteuse de l'univers. Il existe des artistes dont le renom ne dépasse pas les frontières de leurs pays. Leurs dons ne semblent perceptibles que par leurs compatriotes. Une impossibilité à franchir les douanes de la sensibilité. Et puis, d'autres, rares comme les plus purs diamants, qui enchantent et émeuvent aussi bien le terroir que les innombrables contrées des points cardinaux. Nana Mouskouri fait partie de ce peloton d'élus. On l'aime en Grèce comme en Amérique, en URSS comme au Japon, en Allemagne comme en France, dans les neiges des grands nords comme aux quatre vents des sables.

Elle est née à Athènes le 13 octobre 1936. Son enfance, elle l'a passée dans sa Grèce de légende à l'heure où ce pays de Liberté donnait au monde l'exemple de la lutte contre les armées d'occupation. De cette époque de gloire et de douleur elle garde des souvenirs gravés en elle comme des eaux-fortes...

Nana de Ghouva - faubourg populeux d'Athènes, empire de la Résistance à l'envahisseur - commença très jeune ses études musicales. Sa soeur, de trois ans son aînée, l'avait précédée dans cette voie. Comme la famille était pauvre, c'est un ami, enthousiasmé par le talent des deux soeurs Mouskouri qui s'était offert pour les leçons de chant et de musique. Il conseilla aux parents d'inscrire leur fille cadette Nana au Conservatoire d'Athènes.

La découverte du jazz

Au Conservatoire, chant, piano et harmonie étaient inscrits à son programme. Elle se destinait à la musique classique. Après huit années d'études une rencontre allait bouleverser la destinée de Nana Mouskouri. La découverte du jazz. Conquise, elle commença à chanter à la radio, accompagnée par ses amis qui avaient formé un petit orchestre. Son professeur au Conservatoire hellénique apprit cette nouvelle et interdit à son élève favorite de se présenter à l'examen final tout proche. Déçue, mais acceptant la sentence, Nana se tourne délibérément vers le jazz. Et elle débuta comme chanteuse d'orchestre dans une "taverne" d'Athènes: "Le Tzaki". Une grande carrière allait commencer pour Nana... Manos Hadjidakis fut le premier de ses supporters célèbres. Il n'avait pas encore composé la musique de "Never on Sunday" - en entendant chanter Nana dans sa demeure de Pragati et il décida aussitôt d'écrire pour elle. Il composa à son intention "La Procession" (Timoria) et "Le jeune cyprès" (To Kiparissaki) que Nana devait présenter au Festival de la chanson hellénique en octobre 1960. Pour la seconde fois consécutive d'ailleurs, elle enlevait ce concours, surclassant les autres concurrentes.

Lauréate de la même année au Festival de la chanson méditerranéenne organisée à Barcelone, Nana Mouskouri devait recevoir les propositions d'enregistrement du monde entier. Dès son premier enregistrement en Allemagne "Roses de Corfou", elle obtint le "disque d'or" la vente ayant dépassé le million (chiffre inégalé depuis par quiconque dans aucun pays d'Europe) récompense que lui décerna également la Grèce.

"Lion d'argent" au Luxembourg - chanteuse considérée comme la plus populaire sur les ondes - elle enregistre au printemps 1962 son premier disque aux Etats-Unis. Titre de l'album supervisé par Quency Jones: "The Girl from Greece Sings".

Elle chante en six langues

Pour l'UNESCO - au profit des Nations unies, département des réfugiés, - elle enregistre un disque destiné à donner aux générations futures "une sélection de ce qu'il y a de meilleur dans le spectacle de variété de notre époque". Dans ce disque qui est aussi un palmarès hors-série, Nana Mouskouri était aux côtés de Nat "King" Cole, Bing Crosby, Doris Day, Ella Fitzgerald, Mahalia Jackson, Edith Piaf, Maurice Chevalier, Louis Armstrong... Elle y chantait "Ximeroni" d'Alecos Livaditos.

Nana Mouskouri chante en français, en allemand, en italien, en espagnol, en anglais et en grec; elle enregistre dans tous ces pays et également au Japon et en Israël.

Nana Mouskouri porte en elle tout un héritage de romantisme. "La voix des rêves"... c'est ainsi que l'on appelle Nana au pays de Goethe.

Ses sports favoris se rattachent tous à la mer: natation, rowing ou ski nautique, mais c'est également une fervente du cinéma et une passionnée de peinture...

A VOTRE SERVICE!

SUR LE BORD DE LA MER

Interprète: Claire Lepage

Prends ton auto ou ton vélo,
Ou encore ton bateau,
Et viens profiter de l'eau...
Le soleil est beau,
Et quand il fait chaud,
On travaille toujoirs trop!

Laisse-moi t'inviter,
A mon chalet d'été;
C'est sûr, on va s'amuser,
Tu ne peux pas refuser.
Laisse l'amour te guider,
Et moi je t'y attendrai.

On pourra aller danser,
Sur le bord de la mer,
Par les nuits de l'été,
On est si bien...
Sur le bord de la mer,
A danser jusqu'au matin.
Passé minuit, avec tous nos amis,
On partira se baigner,
On sera très bien,
Avec tous les copains,
Sur le bord de la mer.

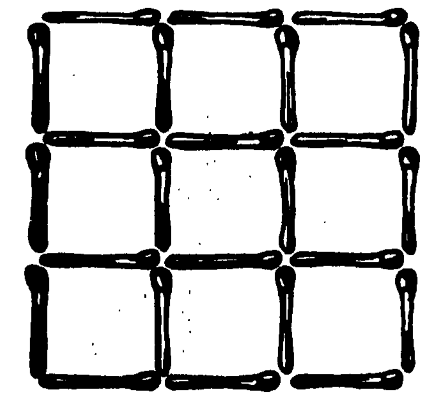
LES 8 ERREURS...

1. La **rame du bateau** est plus longue;
2. Une **poche en plus** au veston de l'homme;
3. La **pointe inférieure** avant du bateau a été **arrondie;**
4. Les **poteaux de** l'embarcadère, à gauche ou à **droite, sont** différents;
5. Le **pied de l'homme** est plus court;
6. Le **drapeau est plus** grand;
7. Il y a **deux étoiles** noires au lieu d'une seule;
8. Le **décolleté de la** dame est différent.

FLAIRETOUT...

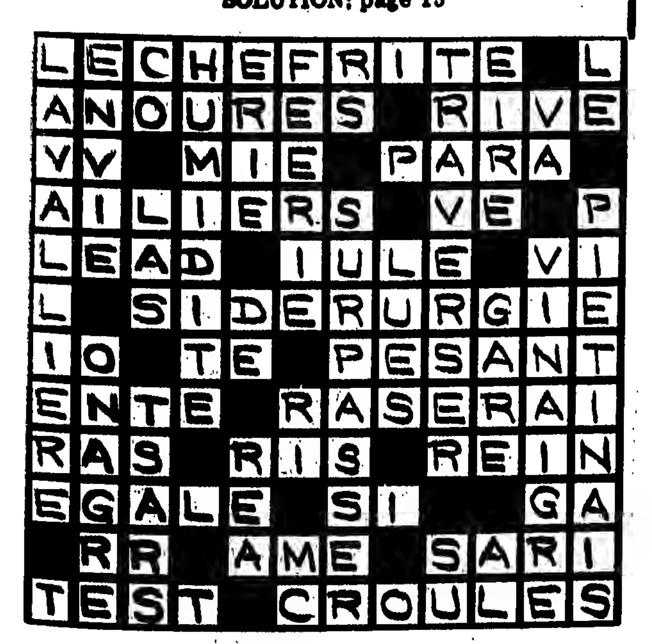
Le **garçon les** a vus tous les trois sur le palier **aussitôt après** le crime. Berger porte **un appareil auditif** qu'il a dû ôter en prenant **sa douche.** Comme les conduits faisaient beaucoup **de bruit,** il n'a pas pu entendre la scène **qui s'est** déroulée sur la palier et sa présence **n'est donc** pas expliquée.

CASSE-TETE



Ce dessin est formé de 24 allumettes, formant **elles-même** un total de 9 carrés. Pouvez-**vous enlever** 8 allumettes, de façon à ce **qu'il ne reste** plus que 2 carrés?

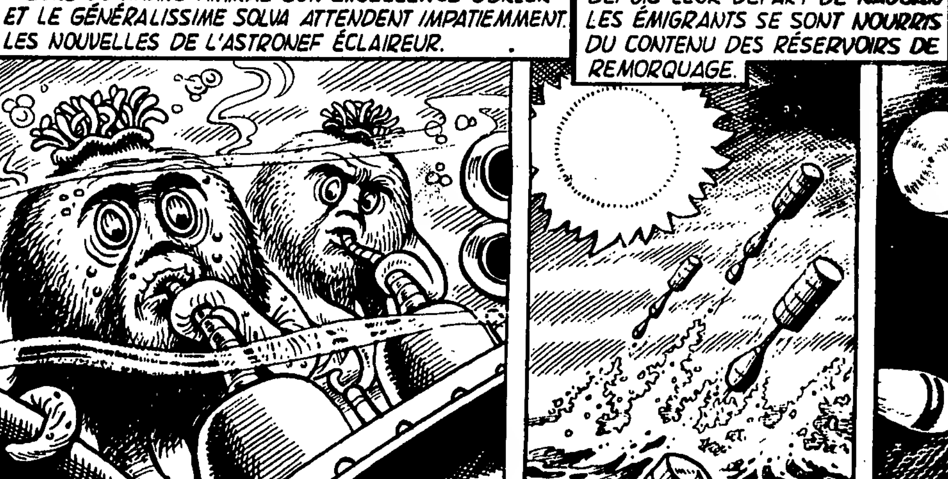
SOLUTION: page 15

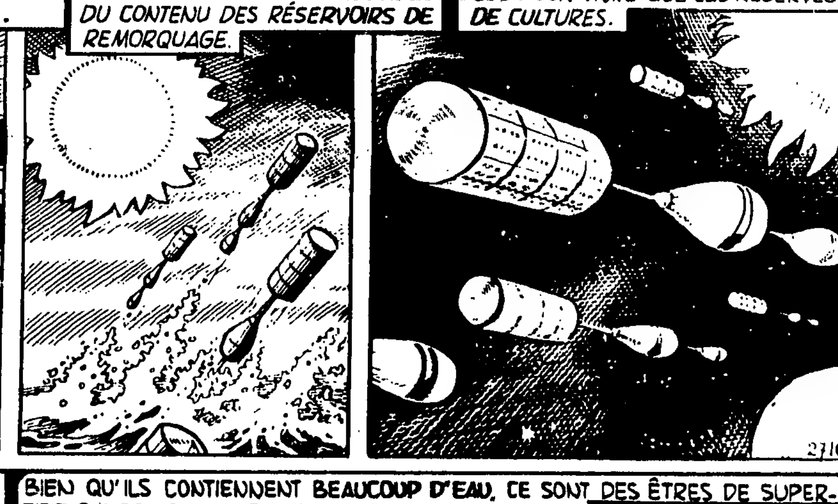


L	E	C	H	E	F	R	I	T	E		L
A	N	O	U	R	E	S		R	I	V	E
V	V		M	I	E		P	A	R	A	
A	I	L	I	E	R	S		V	E		P
L	E	A	D		I	U	L	E		V	I
L		S	I	D	E	R	U	R	G	I	E
I	O		T	E		P	E	S	A	N	T
E	N	T	E		R	A	S	E	R	A	I
R	A	S		R	I	S		R	E	I	N
E	G	A	L	E		S	I			G	A
	R	R		A	M	E		S	A	R	I
T	E	S	T		C	R	O	U	L	E	S

PILOTE TEMPETE

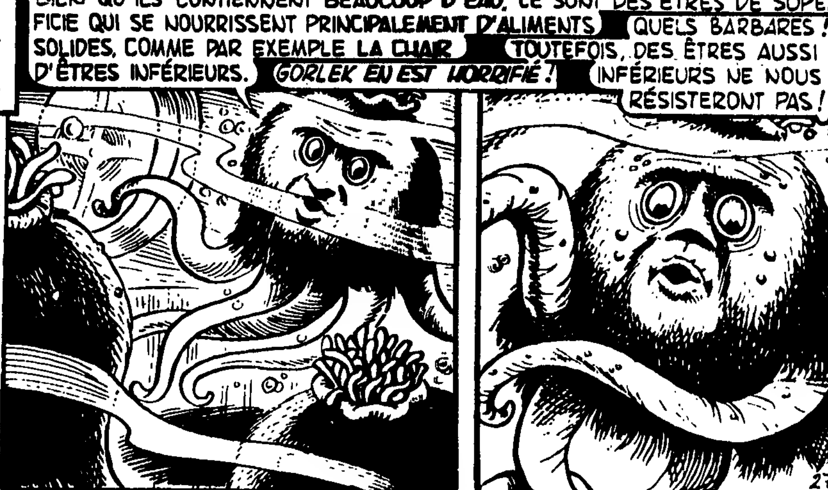




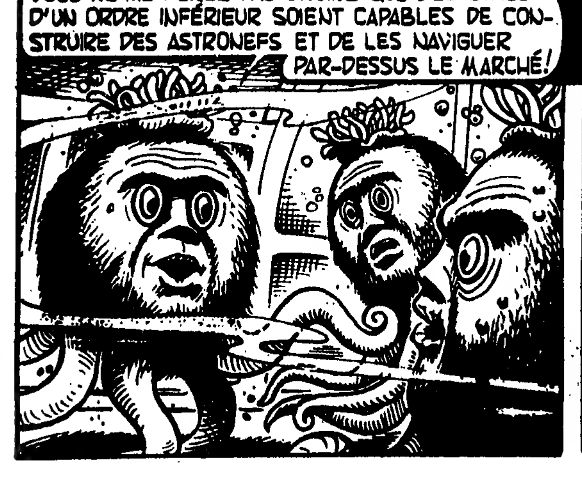




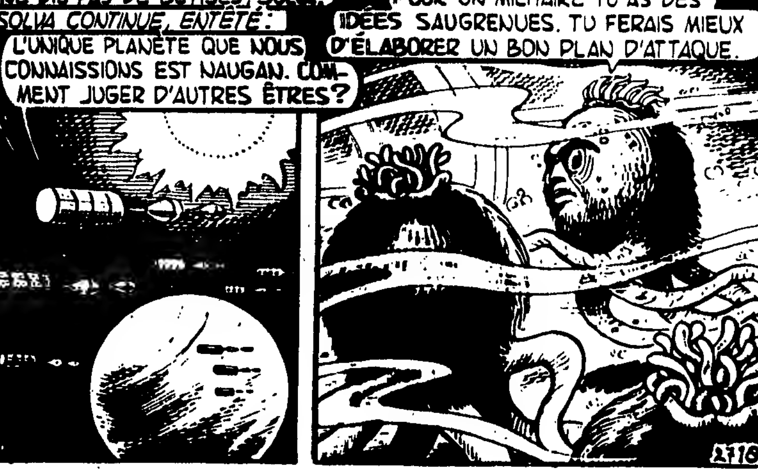












"Spéciaux": ce que vous gagnez d'un côté vous le perdez de l'autre

Une étude faite dans la province de l'Alberta, par des experts au service du gouvernement provincial, et reprise dans le dernier bulletin de l'Association des Consommateurs, parle des différences de prix considérables à l'intérieur d'une même région, et même à l'intérieur d'une même chaîne de marchés d'alimentation.

Cette étude fait exploser un des mythes les plus répandus en publicité. Ce n'est pas parce qu'un magasin a des "spéciaux" intéressants que vous pouvez épargner sur le marché de la semaine. Les épargnes obtenues d'un côté, vous les perdez de l'autre. "Elles sont absorbées ailleurs dans le magasin", concluent les enquêteurs, qui terminent sur un gros point d'interrogation au sujet de la valeur du système actuel de distribution des aliments.

L'une des observations des enquêteurs fera sursauter tous ceux qui sont préoccupés de justice sociale:

C'est dans les quartiers défavorisés que les prix semblent les plus élevés.

Les enquêteurs suggèrent aux ménagères, si elles veulent épargner quelque 10 p. cent le prix de leur marché, de surveiller les "spéciaux de près", de faire le tour de plusieurs épiceries plutôt que d'acheter tout au même endroit, d'acheter les marques spéciales, portant l'étiquette du magasin, plutôt que les marques "nationales" qui coûtent beaucoup plus cher en publicité, et qui sont de qualité à peu près semblable.

Les enquêteurs croient qu'une ménagère ferait un bon investissement en créant une réserve remplaçable de $50, qui permettrait d'acheter en grosses quantités les spéciaux les plus intéressants.

Passe-temps payant

De plus en plus, en Amérique du Nord, on ne fait appel aux peintres en bâtiment que pour les travaux extérieurs, plus difficiles. Les ménages se chargent eux-mêmes de peindre l'intérieur de leur maison ou de leur appartement. Une enquête récente a même révélé que, dans 62% des cas, les femmes, seules ou avec leur mari, ont exécuté le travail.

L'une de ces raisons de cette évolution est que la main-d'oeuvre représente en général de 75 à 85 pour cent du coût total du travail exécuté par un professionnel. Quand on peint soi-même, cela ne coûte rien. Autre raison: le progrès considérable survenu dans le domaine de la peinture et des papiers peints. A l'heure actuelle, la majorité des utilisateurs préfèrent les peintures dites "à l'eau" pour les intérieurs parce qu'elles sont généralement d'un emploi plus simple. Elles sèchent si vite qu'il est possible d'en appliquer deux couches le même jour.

Décorer soi-même son intérieur est un passe-temps éminnemment créateur.

AVIS D'INTENTION
DE DEMANDE
DE CHANGEMENT DE NOM

CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA

Avis est par les présentes donné que je, ROY JONAS HOVEN, également connu sous le nom de ROY MATHIAS WADSON, domicilié au 10228 - 50e rue à Edmonton, province de l'Alberta et présentement ENSEIGNANT, ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire provincial, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour les changements de nom suivants:
1. Pour le changement de mon nom en ROY MATHIAS WADSON;
2. Pour le changement du nom de mon épouse de OLIVE HOVEN (WADSON) en OLIVE WADSON;
3. Pour le changement de nom de mon enfant de SHERRILL LYNN HOVEN (WADSON) en SHERRILL LYNN WADSON.

ROY JONAS HOVEN,
également connu comme
ROY MATHIAS WADSON.

Préventions contre le cancer de l'utérus

Selon le Dr Alexandre Meisels, directeur du Laboratoire syto diagnostic de l'université Laval, le cancer de l'utérus n'a pas sa raison d'être. Professeur de pathologie à la faculté de médecine de Laval, le Dr Meisels a quotidiennement sous les yeux la preuve que des femmes ont contracté cette maladie uniquement parce qu'elles ont négligé de prendre des précautions élémentaires pourtant accessibles à toutes les femmes.

"Il n'y a rien de plus attristant de nos jours que de diagnostiquer un cancer de l'utérus à l'état d'invasion", affirme le Dr Meisels qui, grâce aux dons recueillis par la Société canadienne du cancer, poursuit des recherches pour en savoir davantage sur les moyens de prévenir cette maladie.

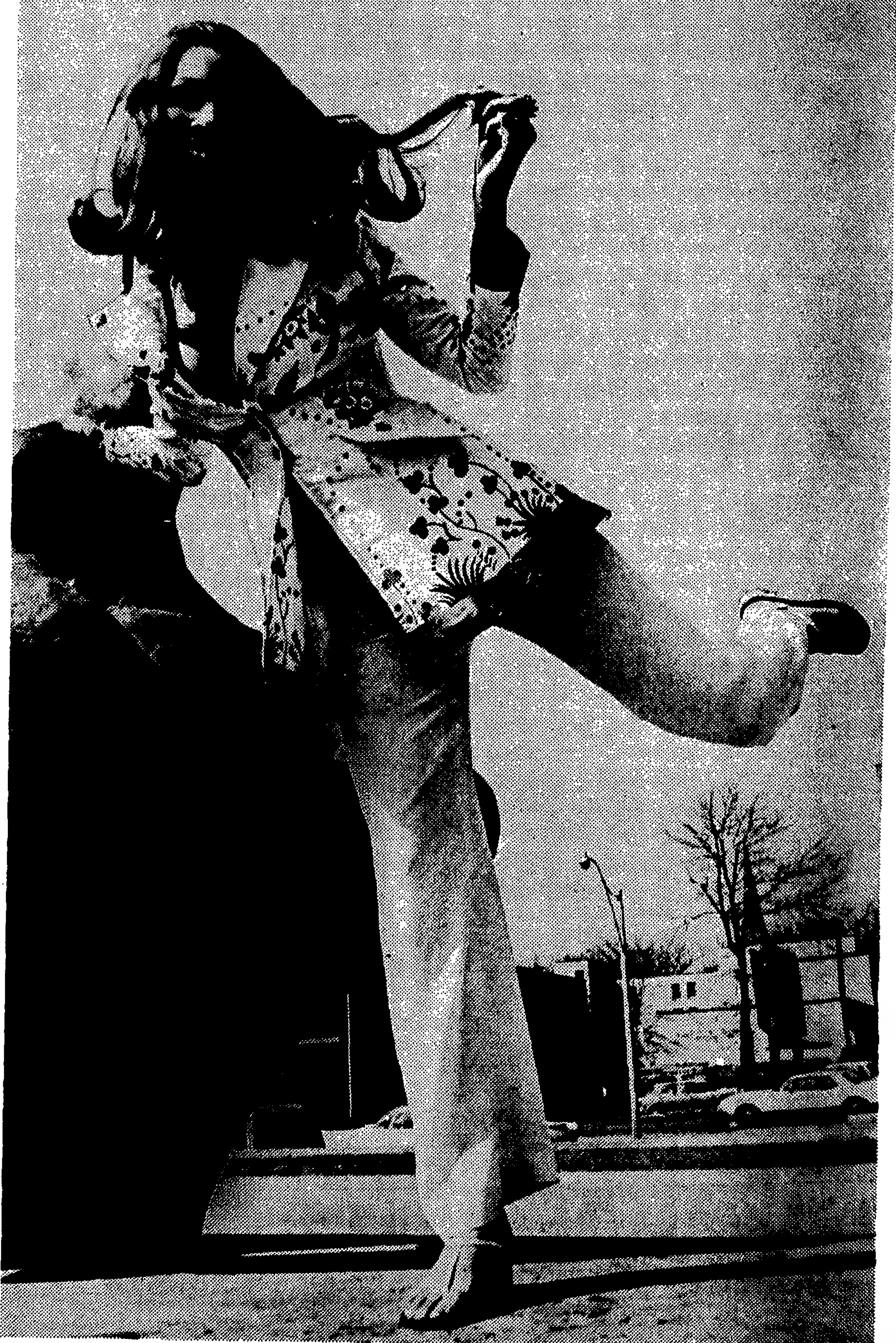
"Nous pouvons pratiquement garantir une guérison totale de ce type de cancer si nous pouvons le découvrir avant qu'il n'atteigne l'état d'invasion. Il suffit pour ce faire d'un examen médical annuel, y inclus une analyse "Pap", selon cet homme de science.

Cette analyse, qui peut être faite par le médecin de famille, à son bureau, consiste à prélever un échantillon de la muqueuse de la matrice. Ce prélèvement est ensuite envoyé dans un laboratoire pour y être examiné au microscope. Cet examen microscopique permet de découvrir la présence de cellutes anormales qui dénotent une condition précancéreuse. Grâce à cet examen révélateur, le médecin est ensuite en mesure de recommander le traitement le plus approprié pour remédier à l'état de la patiente avant que le cancer se généralise.

A l'heure actuelle, le Dr Meisels travaille à un projet de recherche subventionné par l'Institut national du cancer du Canada, dont la plus grande partie des fonds consacrés à la recherche proviennent de la Société canadienne du cancer. Le savant de Laval cherche à déterminer si un micro-organisme connu sous le nom de "Trichomonas Vaginalis", qui provoque l'inflammation du vagin et de la partie inférieure de l'utérus, n'entre pas en cause dans l'apparition du cancer utérin.

Se servant du dossier médical d'environ 180,000 femmes qui ont subi l'analyse Pap au cours des dernières années, le Dr Meisels, avec l'aide d'un ordinateur, à constaté que chez environ 40 pour cent des patientes qui présentaient des conditions précancéreuses de l'utérus, il y avait une haute teneur de Trichomonas. Par contre, le micro-organisme en question était tout à fait normal.

"La Société canadienne du cancer fait un travail merveilleux dans toutes les sphères de ces activités, déclare le Dr Meisels. Mais même si elle se bornait à convaincre les femmes de subir un examen médical annuel comportant notamment une analyse Pap, cela justifierait amplement son existence".



Le printemps est à peine arrivé que l'on entrevoit déjà les chaudes journées ensoleillées de l'été... Pour Madame ou Mademoiselle: un magnifique ensemble estival, gilet en satin piqué "à la chinoise" et pantalons en crêpe blanc à pattes d'éléphant.

Les gardiens portent la chevelure longue et des vêtements à la mode

par Lillian NEWBERY

EDMONTON - A la nouvelle galerie d'art d'Edmonton, des étudiants à longue chevelure font office de gardiens et au lieu d'uniformes gris, ils portent leurs propres vêtements à la mode.

Que peut-on attendre d'autre d'une galerie d'art aux murs couverts de tapis, où l'on présente des films le jour comme la nuit, où l'on sable le champagne aux premières d'expositions, et dont le directeur a moins de 30 ans?

Lorsqu'une semaine de fêtes marquera l'inauguration officielle de la galerie, du 19 au 26 avril, il y aura plus à faire qu'à regarder des tableaux.

"Nous voulons en faire un centre de disciplines relatives aux arts", dit le directeur Bill Kirby, diplômé en Beaux-arts de l'Université de la Colombie-Britannique.

"Tous les employés aiment leur travail, affirme Brenda McCuaig, directrice de la cinémathèque. Les tâches sont diversifiées: un jour on pose des clous aux murs pour suspendre des tableaux; le lendemain, on prépare des rapports sur l'état des éléments d'exposition à leur livraison."

Depuis l'ouverture officieuse de la galerie, en octobre dernier, 1,000 visiteurs s'y sont présentés une certaine fin de semaine.

Des sculptures

Au rez-de-chaussée, on peut se procurer des livres d'art et des reproductions, louer un tableau pour le centième de sa valeur, visiter la galerie pour enfants ou faire connaissance avec une collection de gravures et diapositives.

Autour de l'escalier central éclairé par un puits de lumière, on peut admirer les sculptures.

A la galerie principale, à l'étage, est accrochée une partie de l'exposition permanente, qui consiste uniquement en peintures canadiennes avec des oeuvres traditionnelles ou contemporaines de Homer Watson, Jackson, Greg Curnoe, Emily Carr, Jean-Paul Riopelle, Richard Lacroix.

Le reste de la collection est entreposé dans une salle, spécialement aménagée au sous-sol, et prend tour à tour la vedette à la salle d'accrochage.

Une autre grande galerie sert aux expositions itinérantes ou à des concerts. Deux galeries plus petites sont réservées aux expositions des oeuvres d'un seul artiste.

"Nous entendons faire venir ici ce qu'il y a de mieux en fait d'art contemporain au Canada, aux Etats-Unis et en Europe, a dit M. Kirby. Cela permet au public d'Edmonton de voir ce qui se fait et aux artistes d'y puiser l'inspiration".

M. Kirby songe à acheter des blazers comme uniformes aux gardes.

"Nous voulons que l'atmosphère soit amicale, pour que les gens reviennent à la galerie, dit-il. Nous avons de plus un dispositif perfectionné de sécurité. Les visiteurs doivent apprendre que nous ne tolérerons pas le vandalisme. Les gens d'Edmonton seront fiers lorsqu'ils se rendront compte de la qualité de leur galerie".



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

CONSTRUCTION/LOCATION DE LOGEMENTS, INUVIK, T. N.-O.

Des soumissions cachetées et remises à l'attention du soussigné et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu seront reçues au bureau du Directeur du District, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta jusqu'à 11:30 a.m. (H.N.R.) LE 21 MAI 1969 pour la "CONSTRUCTION/LOCATION DE LOGEMENTS A INUVIK, T. N.-O."

On peut se procurer les documents de soumission des bureaux du Ministère des Travaux Publics à:

9943 - 109e rue, Edmonton, Alberta;

Inuvik et Yellowknife, T. N.-O.

et ils peuvent être examinés aux bureaux du Ministère des Travaux Publics à Hay River et Fort Smith, T. N.-O. de même qu'au Builders Exchange à Edmonton, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P. W. Walters,
Directeur du District.

EDO#1



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

LAVAGE DES FENETRES EDIFICES DU GOUVERNEMENT EDMONTON, ALBERTA

Des soumissions cachetées, adressées au Directeur du District, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "LAVAGE DES FENETRES, EDIFICES DU GOUVERNEMENT EDMONTON, ALBERTA" seront reçues jusqu'à 11:30 a.m. (H. N. R.) LE 5 MAI 1969.

On peut se procurer les documents de soumission du bureau du Ministère des Travaux Publics, 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P. W. Walters,
Directeur du District.

EDO#3

CN CN CN CN CN
CN CN CN CN CN

10% de rabais aux familles

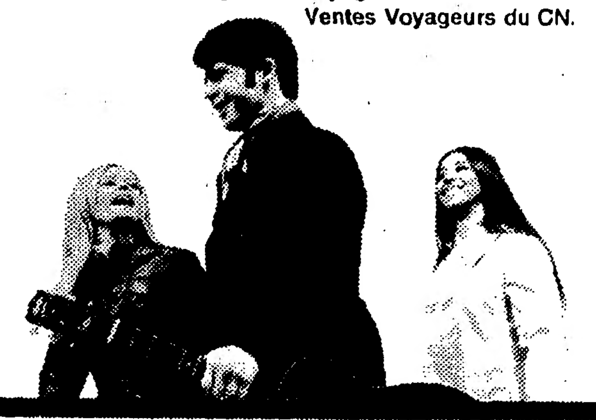
Le train est le mode de transport idéal pour voyager en famille! Voilà pourquoi le CN offre 10% de rabais aux familles, *partout* au Canada, pour les trajets où le tarif Rouge est d'au moins $6.00. Les enfants de 5 à 11 ans reçoivent toujours le rabais habituel!

Holà! les adolescents! 25% de rabais!

Si vous avez 21 ans ou moins, vous avez droit dans la plupart des cas à 25% de rabais, les jours de tarif Rouge et Blanc!

Consultez votre agent de voyages ou le bureau des Ventes Voyageurs du CN.







Explorez le Canada à 4 pieds d'altitude dans le Super Continental et le Panorama

	Super Continental	Panorama
Départs quotidiens d'Edmonton—vers l'ouest:	15h 15	10h 25
vers l'est:	18h 25	15h 50

Billet simple, les jours de tarif Rouge, d'Edmonton à:

	voiture-coach	chambrette (repas inclus)
MONTRÉAL	$37.00	$71.00
VANCOUVER	$15.00	$27.00
WINNIPEG	$16.00	$32.00

Le Canada est un beau pays! Il mérite qu'on le voie à 4 pieds d'altitude. Le Super Continental le traverse de part en part et le Panorama assure la liaison Winnipeg-Vancouver, en vous offrant une véritable vie de palais: voiture-restaurant luxueuse, choix complet de places couchées, salon-bar, jeux et passe-temps pour les enfants et les adultes!

EN TOUTE QUIÉTUDE, À 4 PIEDS D'ALTITUDE

Réservez vos places d'avance. Consultez votre agent de voyage ou un bureau des Ventes Voyageurs du



Il en coûte cher, parfois $1 million, pour éliminer le bruit que fait un réacté

TORONTO - Comme un aimant, un aéroport attire beaucoup de choses et de gens. Les gens sont bruyants, parfois même plus que les moteurs réactés dont ils se plaignent...

Après tout, disent les aviateurs, l'aéroport a été le premier sur les lieux. Cela ne les empêche pas de manifester de la sympathie aux autres, sur ce problème important de la civilisation du 20e siècle. Dans le calme des laboratoires, les bureaux des fonctionnaires et les ateliers des architectes, on cherche une réponse au bruit.

On a fait des progrès dans la réduction du bruit des réactés et on en fera encore, mais il en coûte cher, parfois $1 million pour un seul avion, ce qui pourrait ruiner certaines compagnies aériennes, si l'on devait les forcer à convertir toute leur flotte d'appareils.

On prévoit dans certaines villes que la circulation aérienne doublera d'ici cinq ans et quadruplera d'ici 10 ans. Devant ces prédictions, ajoutées à l'avènement d'appareils plus gros et plus rapides, les milieux intéressés croient qu'en plus du problème du bruit, il faudra s'attaquer à celui créé par la densité de la circulation. Pour eux, le travail commencerait par l'aménagement d'un nouvel aéroport, mais c'est là sujet épineux, dont peu veulent parler.

Spécialiste du bruit

La dépense de centaines de millions de dollars pour la construction de nouveaux locaux, de nouvelles pistes, de routes et de terrains, drainerait forcément les deniers publics, et nécessiterait l'interaction des trois niveaux de gouvernement.

H.-S. Ribner, de l'Institut des études aérospatiales de l'Université de Toronto, n'a pas à se préoccuper trop de politique. Sa spécialité est le bruit causé par les avions et les solutions qu'on peut y apporter.

Il refuse de parler de l'aéroport international de Toronto, à Malton, non loin de son laboratoire. Là, les protestations des gens vivant dans le district ont forcé le ministère des Transports à changer ses plans. On projetait une expansion importante de l'aéroport en vue des besoins des années 1980. Le ministère ne fera maintenant que ce qui est absolument essentiel pour les années '70.

Le mouvement opposé à l'expansion a atteint un tel sommet qu'on est allé jusqu'à dire que le bruit des avions menaçait la vie sexuelle des gens des environs.

Lors d'une interview, avec démonstatrions à l'appui, M. Ribner a expliqué ce qui se produit lorsqu'un réacté quadrimoteur décolle.

Quoi qu'en pense le propriétaire de la maison située sous le parcours de l'appareil au départ, le pilote doit relâcher l'accélération après la première ascension.

"Nous tâchons d'être de bons voisins, disent les gens des lignes aériennes. De plus, à moins de conditions atmosphériques spéciales, le parcours du vol ne passe pas au-dessus des secteurs habités".

Maison mal placée

Les gens de l'aéroport, qui préfèrent garder l'anonymat, disent que tout d'abord, la maison précitée ne devrait pas être là. Selon eux, un constructeur aura trouvé une porte de sortie à travers les règlements municipaux, aura érigé une maison près de la piste; un agent d'immeuble rusé l'aura vendue au citoyen un jour que la circulation aérienne était clairsemée ou que le vent soufflait dans une autre direction.

Les fonctionnaires municipaux avouent que c'est possible; mais, ajoutent-ils, Ottawa n'informe pas le gouvernement local de ses projets d'expansion.

M. Ribner ne s'arrête pas à ce qu'on aurait pu ou dû faire. Il ne fait qu'indiquer au tableau noir que l'avion qui s'envole et prend de l'altitude peut développer jusqu'à 120 décibels lorsqu'il se trouve à quatre milles de la piste.

M. Ribner affirme que les grandes compagnies aériennes travaillent fort à mettre au point des dispositifs qui puissent réduire, entre autres bruits, celui produit par les hélices des réactés.

Ainsi, Boeing a découvert qu'il était possible de réduire le nombre de décibels de 13 à 16 sur un bruit de 124 décibels. Cela semble minime, dit l'expert en bruit, mais à l'oreille humaine, le bruit sera réduit trois fois.

Un réseau excellent

La compagnie Boeing évalue à $1 million ce qu'il pourrait lui en coûter pour munir chaque appareil de ce dispositif, et qu'il faudrait deux ans pour le produire.

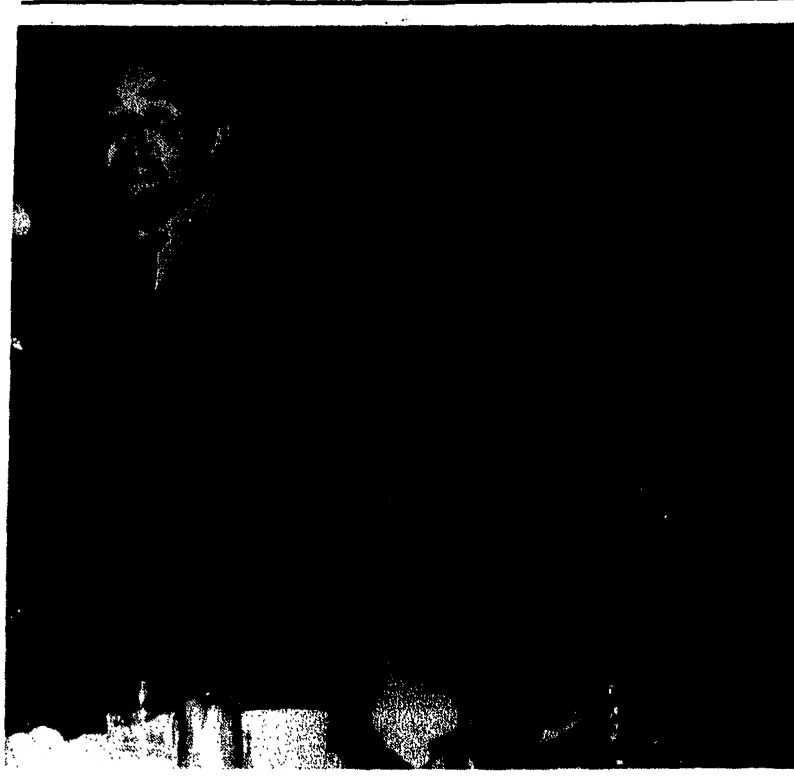
Ce prix résulterait directement en une hausse des coûts d'opération d'une ligne aérienne, et peut-être en une hausse du prix des passages.

Le Canada, où le ministère des Transports construit, possède et administre tous les grands aéroports, jouit d'un des meilleurs services aériens au monde. Aux Etats-Unis, la plupart des aéroports sont la propriété de municipalités et soumis aux lois fédérales.

Dans les deux pays, les administrations municipales se plaignent de ne pas pouvoir participer plus aux prédictions en vue du développement des aéroports.

Les règlements municipaux qui permettent l'aménagement de quartiers domiciliaires ou industriels près des aéroports sont vite désuets, et les urbanistes ai-

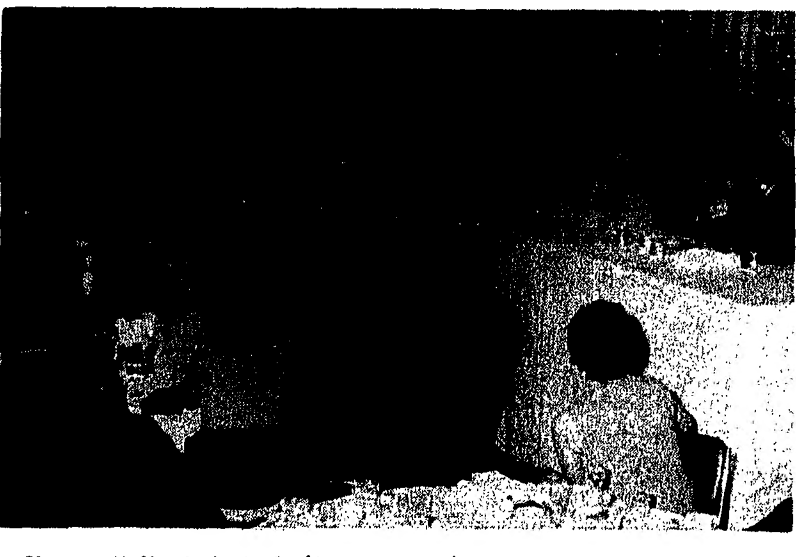
(suite à la page 16)



L'honorable Gérard Pelletier s'adressant à la foule et M. Gérard Diamond qui a peine à retenir un sourire...



L'honorable André Déchêne, un peu impatient de ce que M. Pelletier n'ait rien annoncé de concret à ce banquet, rappelle à la mémoire de ce dernier quelques faits bien précis, particulièrement au sujet de la télévision française en Alberta! A remarquer sur la table la pétition (enroulée) qui avait été présentée au Secrétaire d'Etat.



Vue partielle de la foule (300 convives) et globale de la table d'honneur composée, dans l'ordre, de: Mme Roger Motut, Dr Charles Lefebvre, Mme Thérèse Déchêne, M. Max Yelden, Mme Gérard Diamond et M. le Juge Déchêne (ces derniers partiellement ou pas du tout visibles), l'honorable Gérard Pelletier, M. Gérard Diamond, Mme Alex Pelletier, Mme Françoise Cairns, M. Roger Motut, Mme Charles Lefebvre, Mgr Henri Routhier et le Dr Andrew Cairns.

FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON

LES SABINES

Une nouvelle de MARCEL AYMÉ

(SUITE)

Du reste, il ne changea rien à son genre de vie et ne tarda pas à se faire à Montmartre une réputation de noctambule tapageur, buveur et partousier. Ses amis s'amusaient au récit de ses frasques et, un peu envieux de sa nouvelle opulence dont ils profitaient pourtant, répétaient avec satisfaction qu'il était perdu pour la peinture. Il prenaient la peine d'ajouter que c'était dommage, vu qu'il avait un authentique tempérament d'artiste. Sabine eut connaissance de la mauvaise conduite de Théorème et comprit qu'il était engagé sur une pente fatale. Sa foi en lui et en ses destins s'en trouva ébranlée, mais elle ne l'en aima que plus tendrement et s'accusa d'être à l'origine de sa déchéance. Pendant près d'une semaine elle se tordit les mains aux quatre coins du monde. Un soir, à minuit, qu'elle revenait du cinéma en compagnie de son mari, elle vit, au carrefour Junot-Girardon, Théorème accroché aux bras de deux filles éméchées et hilares. Lui-même, saoul perdu, vomissait un vin noir et éructait d'ignobles injures à l'adresse des deux créatures dont l'une lui tenait la tête en l'appelant familièrement mon cochon, tandis que l'autre, en termes de corps de garde, évaluait badinement ses moyens d'amoureux. Ayant reconnu Sabine, il tourna vers elle son visage souillé, hoqueta le nom de Burbury qu'il fit suivre d'un bref, mais révoltant commentaire, et s'effondra au pied d'un bec électrique. A dater de cette rencontre, il ne fut plus pour elle qu'un objet de haine et de dégoût, qu'elle se promit d'oublier.

Quinze jours plus tard, lady Burbury qui résidait en compagnie de son époux dans leur domaine de Burbury, s'éprenait d'un jeune pasteur des environs, venu déjeuner au château. Il n'avait pas les yeux noirs, mais bleu pâle, non plus la bouche voluptueuse, mais pincée, avalée, et l'air propre, rincé, la conscience froide et récurée des gens résolus à mépriser ce qu'ils ignorent. Dès le premier déjeuner, lady Burbury fut éperdument amoureuse... Le soir, elle dit à son mari:

— Je ne vous avais pas dit, mais j'ai encore une soeur. Elle s'appelle Judith.

La semaine suivante, Judith vint au château où elle déjeuna en compagnie du pasteur qui se montra poli, mais distant, comme il convenait à l'égard d'une catholique, réceptacle et véhicule de mauvaises pensées. Après déjeuner, ils firent ensemble un tour de parc et Judith, avec à-propos et comme par hasard, cita le Livre de Job, les Nombres et le Deutéronome. Le révérend comprit que le terrain était bon. Huit jours plus tard, il eut converti Judith, quinze autres plus tard, épousée. Leur bonheur fut bref. Le pasteur n'avait que des conversations édifiantes, et jusque sur l'oreiller, il prononçait des paroles révélant une grande élévation de pensée. Judith s'ennuyait si fort en sa compagnie qu'elle profita d'une promenade qu'ils faisaient ensemble sur un lac d'Ecosse pour se noyer accidentellement. En réalité, elle se laissa couler en retenant sa respiration et, dès qu'elle eût disparu au regard de son époux, opéra un rassemblement partiel dans le sein de lady Burbury. Le révérend eut un chagrin affreux, remercia néanmoins le Seigneur de lui avoir envoyé cette épreuve et fit élever dans son jardin une petite stèle "in memoriam".

Cependant, Théorème s'inquiétait de ne pas recevoir l'argent de sa dernière mensualité. Croyant d'abord à un simple retard, il s'efforça de prendre patience, mais après avoir vécu sur son crédit pendant plus d'un mois, il se résolut à entretenir Sabine de ses ennuis. Trois matins de suite, il se posta vainement rue de l'Abreuvoir pour la surprendre et la rencontra par hasard un soir à six heures.

— Sabine, lui dit-il, je te cherchais depuis trois jours.

— Mais, monsieur, je ne vous connais pas, répondit Sabine.

Elle voulut passer son chemin. Théorème lui mit la main à l'épaule.

(A SUIVRE)

EXHORTATION...

(suite de la page 9)

projets futurs, j'ai simplement voulu souligner de nouveau votre rôle actuel, comme membres de votre très méritant Conseil La-Vérendrye. Qu'il s'agisse de votre coopération sur le plan paroissial ou diocésain, interparoissial ou interdiocésain, national ou international, c'est un service personnel et de groupe qui est attendu de vous, dans toute la mesure de vos possibilités, ressources et compétence professionnelle.

N'est-ce pas l'un des plus nobles et éminents Chevaliers de Colomb, le regretté Président John Kennedy, qui donnait il y a quelques années cette consigne à la jeunesse américaine:

"Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays".

Transposant un peu ces paroles, je ne saurais mieux faire que de vous dire à mon tour: Ne vous demandez pas ce que l'Eglise peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour l'Eglise.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril
Il importe de ne pas agir trop rapidement, cela peut occasionner des situations embarrassantes. Ne suivez pas les conseils de gens dont vous ignorez la compétence.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Occasions remarquables pour réaliser des affaires favorables. Surveillez les détails de chaque opération avec minutie.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin
Habituez-vous à mieux supporter les opinions des gens qui travaillent avec vous. Il y a un manque de confiance de votre part vis-à-vis d'amis intimes.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Ne négligez pas les conseils de gens compétents et expérimentés. Soyez poli mais ferme avec les amis incompétents qui veulent diriger une opération que vous connaissez mieux qu'eux.

LION du 23 juillet au 23 août
Les matinées sont plus propices pour le travail, et vous avez l'esprit plus clair. Débarassez-vous des amis qui viennent vous faire perdre un temps considérable.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
Vous avez des difficultés à supporter les contradictions. Par ailleurs, les autres gens ont droit à leur opinion.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct
Un projet pourrait se réaliser, mais il faut examiner la situation environnante. N'hésitez pas à prendre une décision, mais assurez-vous de capitaux de réserve.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
Une affaire que vous tentez de compléter depuis longtemps peut se terminer à votre avantage.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Profitez de la chance qui vous sera offerte dans des conditions extraordinaires. Les rencontres ne manquent pas et le hasard place devant vous des occasions séduisantes.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Considérez davantage les gens qui travaillent pour vous; acceptez leurs suggestions valables.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Excellente opportunité pour visiter des amis et réaliser quelques intéressantes affaires.

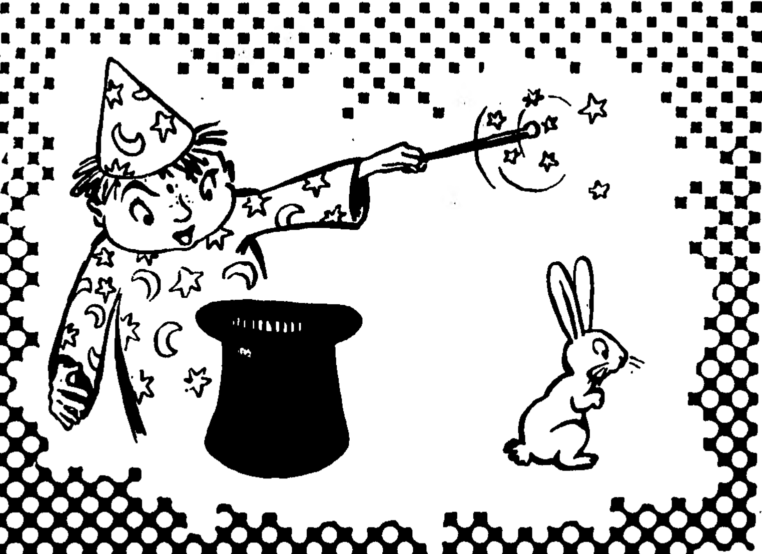
POISSONS du 20 fév. au 20 mars
Tâchez d'éviter des arguments violents concernant des questions politiques. Soyez diplomate et imposez votre autorité tout en respectant le droit de parole.

Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11



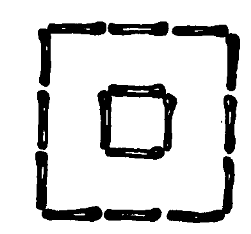




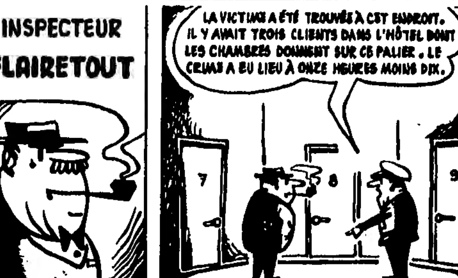
Pauvre Riri! Il a voulu faire le magicien, mais le lapin ne veut pas rentrer dans le chapeau! Donnez-lui un petit coup de main, vous voulez bien?

SOLUTION: Il vous suffira de porter lentement le dessin vers votre nez, en ne quittant pas des yeux le lapin et le chapeau. Vous verrez que M. Lapin entrera docilement dans le chapeau de Riri.

Casse-tête



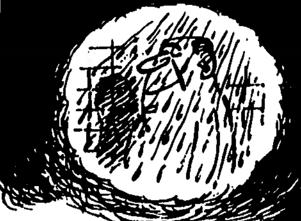
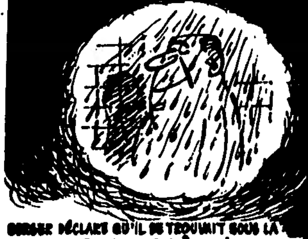














QUI A VA ÊTRE QUESTIONNÉ ?

61

CARTES D'AFFAIRES

TRIBUNE LIBRE

Ils ont... "mouillé ça!"

M. le Rédacteur,

Pour illustrer certaines situations par voie de comparaison, j'aime à raconter l'histoire d'un groupe d'organisateurs d'une grande campagne de tempérance qui, en terminant et fiers de leur succès, se sont enivrés dans leurs bureaux pour "mouiller ça".

C'est ce qui m'est venu à l'esprit quand j'ai entendu des chants anglais pour couronner le banquet de notre A.C.F.A. et des beaux discours français pour demander une télévision française! Même celle qui présenta avant tant d'humour le rouleau des 28,000 signataires de la pétition faisait partie de ces chants anglais! C'était probablement pour "mouiller ça". Mais tant que nous ferons preuve de tant de manque de jugement, de logique et de vrai patriotisme vécu, nous serons non seulement les canards "mouillés" de l'exposition du Collège, mais bien vite des "dead ducks".

Et pour montrer l'enchaînement du défaitisme, des responsables du souper français sinon de l'A.C.F.A. ont même rappelé des applaudissements pour le directeur de cette chorale française anglicisante. Où en sommes-nous rendus?

Merci pour m'être servi de votre journal pour protester fortement contre ces gestes déplacés et provocateurs.

Un membre de l'A.C.F.A.

En réponse au Québecois...

M. le Rédacteur,

Etant donné que M. Rousseau est un ami intime et que j'ai de la parenté dans le choeur Les Chantamis, je viens exprimer ma gratitude à ces gens qui travaillent au but de nous égayer.

Je tiens aussi à vous dire que si les dignitaires avaient eu l'amabilité d'arriver à temps et ensuite de demeurer à leur siège pour entendre au moins UNE chanson du repertoire de cette chorale, cela aurait certainement atténué le sentiment de frustration des membres du choeur qui attendaient depuis des heures.

En plus, nous les Albertains n'avons pas l'esprit si étroit que nous refusions de nous afficher comme bilingues et même trilingues! Nous n'avons pas peur d'essayer de nous améliorer.

Disons aussi que si M. Pelletier était resté, il aurait vu que nous avons grand besoin de la TV française pour nos futurs enfants. Mais s'il est toujours en retard comme il l'était ce soir-là, j'ai bien peur que l'on doive attendre encore 10 ans avant de l'avoir cette fameuse télévision française!

Une autre du banquet.

Une proposition...

M. le Rédacteur,

Comme je ne suis pas membre actif de l'A.C.F.A., j'ai hésité à faire la proposition suivante à l'Assemblée générale de cet organisme qui eut lieu au Collège St-Jean le 12 avril dernier.

Nous qui sommes de l'archidiocèse de Grouard remercions très sincèrement le Collège N.-D. de la Paix et l'Ecole Routhier de Falher pour leur amabilité à nous recevoir à l'occasion de réunions de toutes sortes, A.C.-F.A., Catéchèse, Concerts français, Remise des Diplômes du Concours de français, etc., etc.

De plus, nous remercions aussi quatre personnes pour les encouragements non seulement verbaux qu'ils nous donnent, mais aussi pour leur présence active à nos différentes réunions où ils nous suggèrent des idées qui nous aident à mieux réaliser les projets que nous nous proposons d'exécuter. Ces quatre personnes étaient également présentes à l'assemblée de l'A.C.F.A. - et je veux nommer: S.E. Mgr Henri Routhier, notre archevêque, le R.P. Jean Marsan, provincial des Oblats de Grouard, et le R.P. Joseph Forget; j'ajoute aussi le nom d'une autre personne, Mlle Marthe Taillon, trésorière ou secrétaire de presque toutes nos organisations, auxquelles elle ajoute sans jamais se plaindre mais toujours gentiment les inconvénients que lui occasionnent d'autres fonctions comme celles de réceptioniste, bibliothécaire, distributrice de films éducatifs, et combien d'autres choses que chacun de nous connaît.

Ma proposition, si je l'avais faite, aurait été de féliciter et de rendre témoignage à ces personnes.

Un archidiocésain de Grouard

Quatre districts d'écoles séparées appelés à disparaître à moins que...

M. le Rédacteur,

Mardi le 15 avril, je me suis rendu voir comment l'on procédait à la dissolution de Districts d'écoles séparées à Picardville et tâcher de voir pourquoi les électeurs concernés désiraient cela...

L'école de Picardville fermait ses portes en juin. Il s'agissait d'une entente avec la Division scolaire de Westlock pour que les élèves aillent soit à l'école de Vimy, soit à l'école séparée de Westlock ou à l'école publique du même endroit. Cependant, même si l'école fermait, les droits des Districts d'école séparée demeurent, et le Gouvernement (d'après l'acte d'incorporation de la province) ne pouvait les leur enlever.

La Division de Westlock n'avait rien à perdre d'une entente selon laquelle elle recevrait les octrois du "Foundation Program" pour les élèves des Districts d'écoles séparées. Pour les élèves qui se rendraient à Vimy, c'aurait été un revenu supplémentaire sans dépenses supplémentaires, ce qui aide toujours, n'est-ce pas? Elle avait à gagner davantage en encourageant la dissolution des Districts, car elle aurait reçu le revenu de taxes supplémentaire en gagnant plus de propriétés taxables. Et quand on a davantage de ressources, on peut dépenser davantage là où l'on veut.

L'assemblée conjointe de huit districts, quatre séparés et quatre publiques, tous impliqués dans l'affaire, était pour faire disparaître, ou pas, les districts d'écoles séparées et ainsi enlever aux électeurs et parents les droits qui s'y rattachent.

Que dire d'une assemblée où il n'y a pas eu mention de ces droits, sauf une fois lorsque M. Shogren du ministère de l'Education a mentionné le mot TUITION? Il l'a fait en tout dernier lieu et sans commentaires. Pourtant, toute l'assemblée aurait dû être centrée sur ce droit et si les dirigeants de ces districts étaient intervenus, ç'aurait été totalement différent car les électeurs des districts d'écoles séparées étaient vraiment confus à propos de la décision à prendre.

On a voté pour laisser de côté 12 commissaires d'écoles catholiques, 4 districts d'écoles séparées, une école de quatre classes avec salle, un surplus d'argent en banque pour aider à payer la part de la dette de Ste-Bernadette sur l'école et, en plus, des droits bien établis dans la Loi scolaire à l'éducation religieuse et française.

Si le ministre de l'Education consent à la dissolution des districts - et j'espère qu'il va y penser avant d'agir - ce sera encore une autre communauté d'expression française qui disparaîtra à cause de l'ambiance et de la portée des événement récents qu'elle a dû subir.

Pourquoi ces gens n'ont-ils pas discuter de leurs problèmes avec leur association de commissaires catholiques pour être mieux renseignés?

Si les districts sont dissous, où trouverez-vous dans la Loi scolaire le droit à l'éducation religieuse autrement que par le moyen de districts d'écoles séparées chez vous?

Il ne faut pas oublier que ce sont des droits bien définis que le Canadien d'origine française a, de tout temps, pour maintenir ses croyances, sa langue et sa culture et qu'ensemble, ils sont devenus dignes de nation en notre pays.

Le tout nous surprend et nous fera réfléchir.

Paul Chauvet, observateur.

Sommes-nous en démocratie?

M. le Rédacteur,

La procédure employée pour dissoudre le district de l'école séparée Ste-Bernadette porte à réflexion.

Nous ne parlerons que de notre district St-Jacques. Les affiches concernant le vote sont parues dans le "Westlock News" que nous recevions le 10 avril et le vote avait lieu le 15, donc 5 jours seulement étaient laissés aux électeurs pour étudier la situation.

Notre district ne comprenant que des résidents qui travaillent la terre, nous ne sommes guère portés à étudier et comprendre toutes les conséquences des lois.

Puisqu'une discussion devait avoir lieu avant le scrutin, nous nous étions choisi un délégué qui, s'il n'était pas homme de loi, avait néanmoins une bonne connaissance et une bonne expérience dans les écoles, afin qu'il puisse nous éclairer dans les débats.

Le représentant du gouvernement, en ouvrant la séance, annonçait que seuls les électeurs avaient droit de parole, ce qui, à notre sens, est une entorse à la liberté d'expression puisque l'on nous refusait de nous guider dans notre choix.

Ensuite, à toutes les questions posées, les réponses données portaient sur les avantages de la dissolution, ce qui contribuait davantage à la confusion puisqu'il ne nous fut pas permis d'apporter du positif en faisant valoir la possibilité de garder notre district. Si bien qu'une de nos électrices qui avait son opinion faite avant la réunion nous dit avant le scrutin: "Je ne vote plus, je n'y comprends plus rien". Et qui peut la blâmer?

Nous ne voulons pas par là contester la valeur de la commission scolaire de la division qui nous a fait des promesses et dont nous savons qu'elle respectera nos droits. Qui nous prouve que dans quelques années nous aurons les mêmes hommes et qu'une nouvelle commission sera aussi bien disposée si l'on en juge par ce qui se passe dans les divisions voisines?

L'on nous répondra probablement qu'il nous fallait nous informer avant le jour du vote. Il est pénible de constater que l'oeuvre de ceux qui se sont tant dépensés et ont peiné pour une si belle cause se termine ainsi. Il appartenait au successeur des pionniers qui ont si brillamment su faire triompher un idéal de sauver ce qui pouvait être sauvé. Car il est évident que nous ne pouvions plus maintenir notre école; il restait tout de même quelque chose à sauver. Nous savons hélas! qu'il a complètement abdiqué ces nobles causes pour d'autres plus discutables.

Ceci dit et malgré la responsabilité que les uns et les autres voudront y donner, nous restons persuadés qu'un gouvernement vraiment démocratique nous aurait accordé plus de temps en nous fournissant par exemple les informations utiles, non pas au moment de voter, afin que chacun puisse y réfléchir plus longuement. Ensuite en nous permettant d'être représentés librement, afin d'avoir des discussions franches et honnêtes en nous faisant voir les deux côtés de la situation.

De plus, ceux qui n'ont vu que la question argent ont été tout aussi trompés en croyant que nos taxes seraient montées au-dessus du niveau de celui de la Division si nous avions gardé l'autonomie de notre district. C'est tout le contraire qui se serait produit, et il est probable que le taux actuel n'aurait guère changé. En attendant, avec notre argent nous allons contribuer à continuer l'agrandissement de l'école de Westlock, ce qui hâtera probablement la disparition de l'école de Vimy... et ce jour-là, comment nos droits linguistiques seront-ils protégés si un accord sérieux entre le provincial et le fédéral n'intervient pas?

Paul et Marthe Hériveau

Il en coûte cher...

(suite de la page 14)

meraient savoir ce qui peut arriver dans 25 ou 30 ans, et non pas dans 10 ans.

Les municipalités se rendent compte des avantages économiques d'un aéroport pour la région desservie. Malton, où plus de 5,000 personnes travaillent, attirerait annuellement de $150 à $200 millions dans l'économie de la région de Toronto.

Des études aux Etats-Unis ont indiqué qu'un individu qui marche dans un square remarque à peine le bruit d'un avion qui s'envole, tandis que le même volume de bruit se répandant sur une région fermée distrait le même individu.

A partir de ces données, M. Ribner a déterminé certains principes visant à diminuer la nuisance causée par le bruit des aéroports. Ces principes ont été présentés dans des rapports à l'Administration fédérale de l'aviation, aux Etats-Unis:

On pourrait d'abord établir un parc public autour de l'aéroport.

Une autre zone pourrait être réservée à l'industrie lourde où la prévention contre le bruit serait limitée ou inutile.

L'industrie légère, sans prévention spéciale contre le bruit, viendrait ensuite, suivre des quartiers résidentiels. Les édifices publics en périphérie, comme les hôpitaux, théâtres et écoles, exigeraient une construction insonorisée.

Les gens des milieux de l'aviation sont d'accord avec ce concept de l'aéroport. Ils entrevoient pour l'avenir un mouvement aérien accru et des appareils plus gros, ces derniers transportant plus de passagers et, partant, nécessitant plus de force de poussée.

Le premier grand réacté à prendre les airs a été le B-747 de Boeing, long de 231 pieds, pesant 355 tonnes et pouvant transporter 490 passagers. L'appareil accompli son voyage inaugural le long de la côte occidentale des Etats-Unis, le 9 février.